

OEUVRES

COMPLÈTES

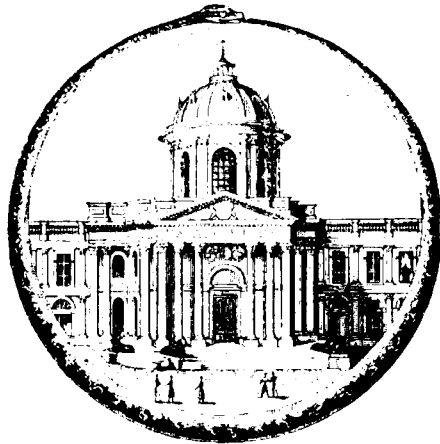
Constantin François de Volney, Comte de

DE VOLNEY,

COMTE ET PAIR DE FRANCE, MEMBRE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE,
MEMBRE HONORAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE SÉANT A CALCUTTA.

PRÉCÉDÉES D'UNE NOTICE

SUR LA VIE ET LES ÉCRITS DE L'AUTEUR,
by Adolphe Bressan.



PARIS,

FIRMIN DIDOT FRÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS,

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT DE FRANCE,

RUE JACOB, 56.

M DCCCLXVI.

cère, avait critiqué franchement un livre que le président avait publié quelque temps avant d'être élevé à la magistrature quinquennale. On attribua généralement à une petite rancune d'auteur une persécution injuste et absurde que Volney eut à essayer. Il fut accusé d'être l'agent secret d'un gouvernement dont la hache n'avait cessé de frapper des hommes qui, comme lui, étaient les amis sincères d'une liberté raisonnable. On prétendit qu'il avait voulu livrer la Louisiane au Directoire; tandis qu'il avait publié ouvertement que, suivant lui, l'invasion de cette province était un faux calcul politique.

Ce fut dans ce même temps qu'il fut en butte aux attaques du docteur Priestley, aussi célèbre par ses talents que remarquable par une manie de catechiser que l'incendie de sa maison à Londres n'avait pu guérir. Le physicien anglais n'avait pu lire de sang-froid quelques pages des *Ruines* sur les diverses croyances des peuples. Pour s'être placé entre deux sectes également extrêmes, il se croyait modéré, quoiqu'il proscrivit, avec toute la violence des hommes les plus exagérés, quoiqu'on ne reconnaissait pas avec lui la divinité des Écritures, et ne niait pas celle de Jésus-Christ. Priestley, peut-être jaloux de la réputation de Volney, ne négligea aucun moyen de l'engager dans une controverse suivie, voulant sans doute profiter de la célébrité du philosophe français pour mieux établir la sienne : le sage voyageur n'opposa d'abord aux attaques souvent grossières du savant anglais que le plus imperturbable silence; mais enfin, pressé vivement par des diatribes où il était traité d'ignorant et de Hottentot, Volney dut se décider à répondre, et ce fut pour dire qu'il ne répondrait plus. Dans cette réponse peu connue¹, il n'opposa aux grossieretés de son adversaire qu'une froide ironie, tempérée par l'urbanité française et soutenue par le langage de la raison; il y refusa de faire sa profession de foi, « parce que, disait-il, soit sous l'aspect politique, soit sous l'aspect religieux, l'esprit de doute se lie aux idées de liberté, de vérité, de génie, et l'esprit de certitude aux idées de tyrannie, d'abrutissement et d'ignorance. »

Ce concours de persécutions dégoûtait Volney de son séjour aux États-Unis, lorsque ayant reçu la nouvelle de la mort de son père, il fit ses adieux à la terre de la liberté, pour venir saluer le sol de la patrie.

A peine arrivé en France², son premier soin fut de renoncer à la succession de son père en faveur de sa belle-mère, pour laquelle il avait toujours eu les sentiments d'un fils, parce qu'elle lui avait montré dans plusieurs occasions la sollicitude d'une mère.

Volney avait signalé son retour d'Égypte par la publication de son Voyage; on s'attendait généralement à voir paraître la relation de celui qu'il venait de faire en Amérique : cette espérance fut en partie déçue.

À l'époque de l'affranchissement des États-Unis, cette belle contrée attirait l'attention générale; chacun, fasciné par l'enthousiasme de la liberté, y voyait un pays naissant, mais déjà riche à son aurore de tous les fruits de l'âge mûr. C'était, suivant la plupart, le modèle de tout gouvernement; mais suivant Volney, ce n'était qu'une séduisante chimère. Il avait tout vu en homme impartial; il était revenu riche de remarques neuves, d'observations savantes; il conçut le plan d'un grand ouvrage où il aurait observé la crise de l'indépendance dans toutes ses phases, où il aurait traité successivement des diverses opinions qui partagent les Américains, de la politique de leur nouveau gouvernement, de l'extension probable des États, malgré leur division sur quelques points; enfin il aurait cherché à faire sentir l'erreur romanesque des écrivains modernes, qui appellent peuple neuf et vierge une réunion d'habitants de la vieille Europe, Allemands, Hollandais et surtout Anglais des trois royaumes. Mais cet important ouvrage, dont dépendaient plusieurs parties étaient achevées, demandait un grand travail et surtout beaucoup de temps dont les affaires publiques et privées ne lui permirent pas de disposer; et d'ailleurs ses opinions différant sur beaucoup de points de celles des publicistes américains, peut-être fut-il aussi arrêté par la crainte trop fondée de se faire de nouveaux

ennemis. Il se détermina donc à ne publier que le *Tableau du climat et du sol des États-Unis*.

Le *Voyage en Égypte et en Syrie* avait eu un si brillant succès, que ce ne fut qu'avec défiance que Volney publia le résultat des observations qu'il avait faites en Amérique. Ce dernier ouvrage fut aussi bien accueilli que le premier. L'auteur y embrassa d'un coup d'œil ces vastes régions hérissées de montagnes inaccessibles et couvertes d'immenses forêts; il en trace le plan topographique d'une main hardie; il analyse avec sagacité les variations du climat. Sa définition pittoresque des vents est surtout remarquable. « Il n'a pas songé à les personnifier, et cependant, a dit un écrivain³, ils prennent dans ses descriptions animées une sorte de forme et de stature homériques. Ce sont des puissances : les fleuves et le continent sont leur empire; ils commandent aux nuages, et les nuages, comme un corps d'armée, se rallient sous leurs ordres. Les montagnes, les plaines, les forêts descendent le théâtre bruyant des combats. L'exposition des marches, des contre-marches de ces tumultueux courants d'air, qui se brisent les uns contre les autres dans des chocs épouvantables, ou qui se précipitent entre les monts à pic avec une impétuosité retentissante; tout ce désordre de l'atmosphère produit un effet qui saisit à la fois l'âme et les sens, et les fait tressaillir d'émotions nouvelles devant ces nouveaux objets de surprise et de terreur. »

Dans cet ouvrage, comme dans son *Voyage en Égypte et en Syrie*, Volney ne se borne pas à une simple description des pays qu'il parcourt : il se livre à des considérations élevées; l'utilité des hommes est toujours le but de ses recherches. L'étude qu'il avait faite de la médecine lui donnait un grand avantage sur tous les voyageurs qui l'avaient précédé; il était plus à même de juger du climat, d'analyser la salubrité de l'air; il nous retrace les effets de la peste, de la fièvre jaune; il en recherche les diverses causes, et s'il ne nous indique pas des moyens de guérir ces terribles épidémies, du moins nous apprend-il comment on pourrait les prévenir.

Différent des autres voyageurs, Volney ne nous entretient jamais de ses aventures personnelles; il évite avec soin de se mettre en scène, et ne parle même pas des dangers qu'il a courus. Ce n'est cependant qu'exposé à des périls de toute espèce qu'il a pu voyager dans les pays ravagés de l'Orient et dans les sombres forêts de l'Amérique. Il avait d'autant plus à craindre la cruauté des hommes et les attaques des bêtes féroces, qu'il négligeait de prendre les précautions les plus simples qu'indique la prudence; aussi n'échappa-t-il plusieurs fois que par miracle. En traversant une des forêts des États-Unis, il s'endormit au pied d'un chêne; à son réveil, il secoue son manteau, et reste pétrifié à la vue d'un serpent à sonnettes. L'affreux reptile, troublé dans son repos, s'élance et disparaît parmi les arbres; on n'entendait plus le bruit de ses écailles, avant que Volney, glacé de terreur, eût songé à s'enfuir.

Pendant ce voyage, on avait créé en France ce corps littéraire qui sut en peu d'années se placer au premier rang des sociétés savantes de l'Europe. L'illustre voyageur fut appelé à siéger à l'Académie; cet honneur lui avait été décerné pendant son absence; il y acquit de nouveaux droits en publiant les observations qu'il avait faites aux États-Unis.

Trois années s'étaient écoulées depuis qu'il avait quitté la France, et les orages politiques n'étaient pas apaisés : les factions s'agitaient encore et dominaient tour à tour. Volney ne voulut pas reparaitre sur la scène politique, et chercha dans l'étude des consolations contre les peines que lui causaient les malheurs de sa patrie.

À peu près vers cette époque, il vit arriver chez lui le général Bonaparte, qu'il n'avait pas vu depuis plusieurs années, et que le mouvement des partis avait fait priver de son grade. « Me voilà sans emploi, dit-il à Volney; je me console de ne plus servir un pays que se disputent les factions. Je ne puis rester oisif; je veux chercher du service ailleurs. Vous connaissez la Turquie; vous y avez sans doute conservé des relations; je viens vous demander des renseignements, et

¹ Voyez page 98.

² En Juin 1798.

³ Lays, Discours de l'Académie.

102. Quel poids porte un cheval, un chameau, un mulet, un âne? etc.
103. Quel est le prix des transports?
104. Quelle est la navigation intérieure ou extérieure?
105. Quelles sont les rivières navigables; y a-t-il des canaux; pourrait-on en faire?
106. Quel est l'état de la côte en général; est-elle haute ou basse; la mer la ronge-t-elle ou la quitte-t-elle?
107. Quels sont les ports, les havres et les anses?
108. La sortie des grains est-elle permise, est-elle désirée?
109. Quel est l'intérêt commercial de l'argent?
- ART. V.
Gouvernement et Administration.
110. Quelle est la forme du gouvernement?
111. Quelle est la distribution des pouvoirs administratif, civil et judiciaire?
112. Quels sont les impôts?
113. Comment s'asseyent-ils, se répartissent-ils, se perçoivent-ils?
114. Quels sont les frais de perception?
115. En quelles proportions sont-ils établis relativement au revenu des contribuables?
116. Quelle est la somme des impôts d'un village, comparée à celle de son revenu?
117. Y a-t-il un code de lois civiles clair et précis, ou seulement des coutumes et des usages?
118. Y a-t-il beaucoup de procès?
119. Pour quel genre de contestation y en a-t-il davantage, soit dans les villes, soit dans les campagnes?
120. Comment les propriétés sont-elles constatées; les titres sont-ils en langue vulgaire et bien lisibles?
121. Y a-t-il beaucoup de gens de loi?
122. Les parties plaident-elles en personne?
123. Par qui les juges sont-ils nommés et payés; sont-ils à vie?
124. Quel est l'ordre des successions et des héritages?
125. Y a-t-il des droits d'aînesse, des substitutions, des testaments?
126. Les enfants partagent-ils par égalité, n'importe quel bien; qu'en résulte-t-il pour les biens de campagne?
127. Y a-t-il des biens de mainmorte, des legs à l'église, des fondations?
128. Quelle est l'autorité des parents sur leurs enfants, des époux sur leurs femmes?
129. Les femmes ont-elles beaucoup de luxe; en quoi consiste-t-il?
130. Quelle est l'éducation des enfants; quels livres enseigne-t-on?
131. Y a-t-il des imprimeries, des papiers-nouvelles, des bibliothèques?
132. Les citoyens se rassemblent-ils pour des conversations et des lectures?
133. Y a-t-il une grande circulation de personnes et de choses dans le pays?
134. Y a-t-il des établissements de poste aux chevaux et aux lettres?
135. Quels sont, en un mot, les établissements, de n'importe quel genre, particuliers au pays, qui, par leur utilité, soient dignes de l'observation?

CONSIDÉRATIONS

SUR

LA GUERRE DES TURKS,

EN 1788.

AVIS DE L'ÉDITEUR.

(1807.)

Lorsque l'écrit suivant fut publié, la France se trouvait dans des circonstances délicates. Au dehors, l'invasion de la Hollande par la Prusse venait de blesser son honneur et son pouvoir. L'Angleterre, par cet accroissement d'influence, faisait pencher en sa faveur la balance maritime de l'Europe. La Russie et l'Autriche, par leur ligue contre l'empire turk, changeaient l'ancien équilibre continental : tandis qu'au dedans, l'épuisement des finances, les symptômes d'une révolution, l'indécision entre deux alliés, tenant le gouvernement en échec, paralysaient tout mouvement de guerre sans dissiper les dangers de la paix.

Dans cet état compliqué et nouveau, l'auteur, par une conséquence directe de ses opinions sur les Turks, pensa que la prudence ne permettait plus à la France de partager le sort d'un ancien allié, de tout temps équivoque, antipathique, et conduit désormais par le destin de sa folie à une ruine inévitable : il crut que le moment était venu, en anticipant de quelques années le cours des choses, de lui substituer un allié nouveau qui, avec plus de sympathie et d'activité, remplit les mêmes objets politiques; et la Russie lui parut d'autant mieux destinée à ce rôle, qu'alors son gouvernement montrait de la philosophie; que par une nécessité géographique, Constantinople tombée en ses mains ne pouvait rester vassale de Saint-Petersbourg, et qu'un nouvel empire russo-grec, prenant un esprit local, devenait à l'instant même le rival de tous les États qui versent leurs eaux dans le Danube dont le Bosphore tient les clefs.

Le succès de ce système nouveau répondit mal aux intentions de l'auteur ; car, d'une part, le public français accueillit avec défaveur des vues contraires à ses habitudes et à ses préjugés ; de l'autre, le ministre choqué d'une liberté d'opinions qui n'avait pas même voulu subir sa censure¹, délibéra de l'envoyer à la Bastille ; tandis que l'objet final et brillant de son hypothèse échouait par les fautes inconcevables de Joseph II.

Aujourd'hui qu'un cours inouï d'événements change la fortune des États de l'Europe ; que par la bizarrerie du sort, une même bannière de fraternité rassemble le Russe avec le Turk, le pape avec le muphti, le grand maître de Malte² avec le Grand Seigneur et le dey d'Alger, l'Anglais hérétique avec le catholique romain et le musulman, il semblerait que les combinaisons antérieures dussent être désormais sans objet et sans intérêt ; mais parce que cette fermentation momentanée ne produira que des résultats conformes à ses éléments ; parce que les habitudes et les intérêts finiront par reprendre leur véritable cours et leur ascendant, nous avons cru devoir conserver un écrit qui par son caractère singulier, par ses rapports avec les affaires du temps, par sa rareté en typographie, par le mérite du style, par l'exacritude de plusieurs faits, et par l'étendue de ses vues, est déjà le monument curieux d'un État passé. Quant à ses vues politiques, il paraît que les Anglais n'en ont pas jugé si défavorablement, puisque aujourd'hui leur système d'alliance avec la Russie n'en est que l'application à eux-mêmes. L'on peut à ce sujet consulter l'ouvrage récent du major Eaton, traduit sous le titre de *Tableau historique, politique et moderne de l'empire ottoman*³, lequel, avec une violente opposition de principes politiques, a néanmoins une analogie frappante avec l'écrivain français dans la manière de juger les Turks, et le sort probable qui les attend.

En réimprimant sans altération les *Considérations sur la guerre des Turks en 1788*, si quelqu'un se voulait prévaloir du temps présent pour censurer le ton de l'auteur vis-à-vis de Joseph et de Catherine II, nous lui rappellerions que l'art d'inspirer des sentiments généreux aux hommes puissants est souvent de les leur supposer ; et personne ne regardera comme fade courtisan celui qui, en décembre 1791, écrivit à l'agent de l'impératrice des Russes une lettre où il se permit les remontrances les plus sévères et les plus courageuses. (Voyez le *Moniteur* du 5 décembre 1791, et la *Notice sur la vie et les écrits de Volney*.)

Parmi les événements qui depuis quelques années semblent se multiplier pour changer le système politique de l'Europe, il n'en est sans doute aucun qui présente des conséquences aussi étendues que la guerre qui vient d'éclater⁴ entre les Turks et les Russes. Soit que l'on considère les dispositions qu'y portent les deux puissances, soit que l'on examine les intérêts qui les divisent, tout annonce une querelle opiniâtre, sanglante, et repousse d'abord comme chimérique cet espoir de paix dont on veut encore se flatter : comment en effet concilier des prétentions diamétralement opposées, et cependant absolues ? D'une part, le sultan exige l'entière révocation de toutes les cessions qu'il a faites depuis la paix de Kainardji (en 1774) : d'autre part, l'impératrice ne peut abandonner gratuitement les fruits de

treize ans de travaux, de négociations, de dépenses : des deux côtés, une égale nécessité commande une égale résistance. Si la Russie rend la *Crimée*, elle ramène sur ses frontières les dévastations des Tartares, elle renonce aux avantages d'un commerce dont elle a fait tous les frais : si les Turks la lui concèdent, ils privent Constantinople d'un de ses magasins ; ils introduisent leur ennemi au sein de leur empire, ils l'établissent aux portes de leur capitale ; joignez à ces motifs d'intérêt les dispositions morales ; dans le divan ottoman, le chagrin de déchoir d'une ancienne grandeur, l'alarme d'un danger qui croît chaque jour, la nécessité de le prévenir par un grand effort, celle même d'obéir à l'impulsion violente du peuple et de l'armée ; dans le cabinet de Pétersbourg, le sentiment d'une supériorité décidée, le point d'honneur de ne pas rétrograder, l'espoir ou plutôt l'assurance d'augmenter ses avantages ; dans les deux nations, une haine sacrée qui, aux Ottomans, montre les Russes comme des insurgents impies, et aux Russes, peint les Ottomans comme les ennemis invétérés de leur religion, et les usurpateurs d'un trône et d'un empire de leur secte. Avec un état de choses si violent, la guerre est une crise inévitable : disons-le hardiment, lors même que, par un retour improbable, l'on calmerait l'incendie présent, la première occasion le fera renaître ; la force seule décidera une si grande querelle : or, dans ce conflit de deux puissances, quelle sera l'issue de leur choc ? Où s'arrêtera, où s'étendra la secousse qu'en recevra l'un des deux empires ? Voilà le sujet de méditation qui s'offre aux spéculateurs politiques ; c'est celui dont je me propose d'entretenir le lecteur : et qu'il ne se hâte point de taxer ce travail de frivolité, parce qu'il est en partie formé de conjectures. Sans doute il est des conjectures vagues et chimériques, enfantées par le seul désœuvrement, hasardées sur des bruits sans vraisemblance, et celles-là ne méritent point l'attention d'un esprit raisonnable ; mais si les conjectures dérivent de l'observation de faits authentiques, et d'un calcul réfléchi de rapports et de conséquences, alors elles prennent un caractère différent ; alors elles deviennent un art méthodique de pénétrer dans l'avenir : c'est des conjectures que se compose la *prudence*, synonyme de la *prévoyance* ; c'est par les conjectures que l'esprit instruit de la génération des faits passés, prévoit celle des faits futurs : par elles, connaissant comment les causes ont produit les effets, il devine comment les effets deviendront causes à leur tour ; et de là l'avantage de combiner d'avance sa marche, de préparer ses moyens, d'assurer ses ressources : pendant que l'*imprudence* qui n'a rien calculé, surprise par chaque événement, hésite, se trouble, perd un temps précieux à se résoudre, ou se jette aveuglément dans un dédale d'absurdités. Lors donc que les conjectures que je présente n'auraient que l'effet d'exercer l'attention sur un sujet important, elles ne seraient pas sans mérite. Le temps à venir décidera si elles ont une autre valeur. Pour ne pas abuser du temps présent, je passe sans délai à mon sujet ; il se divise de lui-même en deux parties : dans la première, je vais rechercher *quelles seront les suites probables des démêlés des Russes et des Turks* ; dans la seconde, j'examinerai *quels sont les intérêts de la France, et quelle doit être sa conduite*.

¹ L'ouvrage fut publié sans approbation, sous la date supposée de Londres, selon l'usage en pareil cas.

² Paul I^{er} et même Hompesch.

³ Traduit par le citoyen Lefebvre. A Paris, chez Tavernier, libraire, rue du Bac, n^o 937.

⁴ J'ai commencé d'écrire à la fin d'octobre 1787, lorsque les nouvelles de la guerre étaient encore récentes.

PREMIÈRE QUESTION.

Quelles seront les suites probables des démêlés des Russes et des Turks?

Pour obtenir la solution de cette espèce de problème, nous devons procéder, à la manière des géomètres, du connu à l'inconnu : or l'issue du choc des deux empires dépendant des forces qu'ils y emploieront, nous devons prendre idée de ces forces, afin de tirer de leur comparaison le présage de l'événement que nous cherchons. A la vérité, nos résultats n'auront pas une certitude mathématique, parce que nous n'opérons pas sur des êtres fixes; mais dans le monde moral les probabilités suffisent; et quand les hypothèses sont fondées sur le cours le plus ordinaire des penchants et des intérêts combinés avec le pouvoir, elles sont bien près de devenir des réalités. Commençons par l'empire ottoman.

Il n'y a pas plus d'un siècle que le nom des Turks en imposait encore à l'Europe, et des faits éclatants justifiaient la terreur qu'il inspirait. En moins de quatre cents ans l'on avait vu ce peuple venir de la Tartarie s'établir sur les bords de la Méditerranée, et là, par un cours continu de guerres et de victoires, dépouiller les successeurs de Constantin, d'abord de leurs provinces d'Asie; puis franchissant le Bosphore, les poursuivre dans leurs provinces d'Europe, les menacer jusque dans leur capitale, les resserrer chaque jour par de nouvelles conquêtes, terminer enfin par emporter Constantinople, et s'asseoir sur le trône des Césars : de là, par un effort plus actif et plus ambitieux, on les avait vus, reportant leurs armes dans l'Asie, subjuguier les peuplades de l'Anadolu, envahir l'Arménie, repousser le premier des sofis dans la Perse, conquérir en une campagne les pays des anciens Assyriens et Babyloniens, enlever aux Mamlouks la Syrie et l'Égypte, aux Arabes l'Yémen, chasser les chevaliers de Rhodes, les Vénitiens de Chypre; puis, rappelant toutes leurs forces vers l'Europe, attaquer Charles-Quint, et camper sous les murs de Vienne même; menacer l'Italie, ranger sous leur joug les Maures d'Afrique, et posséder enfin un empire formé de l'une des plus grandes et des plus belles portions de la terre.

Tant de succès sans doute avaient droit d'en imposer à l'imagination, et l'on ne doit pas s'étonner qu'ils aient fait sur les peuples une impression qui subsiste encore. Mais les Turks de nos jours sont-ils ce que furent leurs aïeux? Leur empire a-t-il conservé la même vigueur et les mêmes ressorts que du temps des Sélim et des Soliman? Personne, je pense, s'il a suivi leur histoire depuis cent ans, n'osera soutenir cette opinion; cependant, sans que l'on s'en aperçoive, elle se perpétue : telle est la force des premières impressions, que l'on ne prononce point encore le nom des Turks, sans y joindre l'idée de leur force première. Cette idée influe sur les jugements de ceux mêmes qui ont le moins de préjugés; et il faut le dire, parmi nous c'est le petit nombre. Au cours secret de l'habitude se joint un motif d'intérêt produit par notre alliance et nos liaisons de commerce avec cet empire; et ce motif nous porte à ne voir les Turks que sous un jour favorable : de là une partialité qui se fait sentir à chaque instant dans les relations de faits qui nous parviennent sous l'inspection du gouvernement;

elle régnait surtout dans ces derniers temps que, par une prévention bizarre, un ministre s'efforçait d'étouffer tout ce qui pouvait déprécier à nos yeux les Ottomans. J'ai dit une prévention bizarre, parce qu'elle était sans fondement et sans retour de leur part : j'ajoute une politique malhabile, parce que les menaces et les embûches de l'autorité n'empêchent point la vérité de se faire jour, et que ces dissimulations trahies ne laissent après elles qu'une impression fâcheuse d'improbité et de faiblesse. Loin de se voir ainsi l'objet de ses craintes, il est plus simple de l'envisager dans toute son étendue. Souvent l'aspect du danger suggère les moyens de le prévenir; et du moins, en se rendant un compte exact de sa force ou de sa faiblesse, l'on peut se tracer un plan de conduite convenable aux circonstances où l'on se trouve.

En suivant ce principe avec les Ottomans, l'on doit désormais reconnaître que leur empire offre tous les symptômes de la décadence : l'origine en remonte aux dernières années du siècle précédent; alors que leurs succès si longtemps brillants et rapides, furent balancés et flétris par ceux des Sobieski et des Montecuculli, il sembla que la fortune abandonna leurs armes, et par un cours commun aux choses humaines, leur grandeur ayant atteint son faite, entra dans la période de sa destruction : les victoires répétées du prince Eugène, en aggravant leurs pertes, rendirent leur déclin plus prompt et plus sensible : il fallut toute l'incapacité des généraux de Charles VI, dans la guerre de 1737, pour en suspendre le cours; mais comme l'impulsion était donnée, et qu'elle venait de mobiles intérieurs, elle reparut dans les guerres de Perse, et les avantages de Thamas-Koulikan devinrent un nouveau témoignage de la faiblesse des Turks : enfin la guerre des Russes, de 1769 à 1774, en a dévoilé toute l'étendue. En voyant dans cette guerre des armées innombrables se dissiper devant de petits corps, des flottes entières réduites en cendres, des provinces envahies et conquises, l'alarme et l'épouvante jusque dans Constantinople. L'Europe entière a senti que désormais l'empire turk n'était plus qu'un vain fantôme, et que ce colosse, dissous dans tous ses liens, n'attendait plus qu'un choc pour tomber en débris.

L'on peut considérer le traité de 1774 comme l'avant-coureur de ce choc. En vain la Porte s'est indignée de l'arrogance des infidèles; il a fallu subir le joug de la violence qu'elle a si souvent imposé; il a fallu qu'elle cédât un terrain considérable entre le Bog et le Dnieper, avec des ports dans la Crimée et le Kouban; il a fallu qu'elle abandonnât les Tartares alliés de son sang et de sa religion, et ce fut déjà les perdre que de les abandonner; il a fallu qu'elle reçût son ennemi sur la mer Noire, sur cette mer d'où ses vaisseaux aperçoivent les minarets de Constantinople; et pour comble d'affront, qu'elle consentit à les voir passer aux portes du sérail, pour aller dans la Méditerranée s'enrichir de ses propres biens, reconnaître ses provinces pour les mieux attaquer, et acquérir des forces pour la mieux vaincre. Que pouvait-on attendre d'un état de choses où les intérêts étaient si violemment pliés? Ce que la suite des faits a développé; c'est-à-dire, que les Turks ne éclatant qu'à regret, n'exécuteraient qu'à moitié; que les Russes, s'autorisant des droits acquis, exigeraient avec

augmenté leurs déprédations, et par la vénalité publique de toutes les places, Mahmoud a porté le dernier coup à leur constitution. Depuis le commencement du siècle, la Russie a accru ses possessions dans la Livonie, de l'Ingrie, de l'Estonie, et depuis quinze ans seulement, d'une partie de la Pologne, d'un vaste terrain entre le Dnieper et le Bog, et enfin de la Crimée. La Turquie, il est vrai, n'a encore rien perdu en apparence; mais peut-on compter pour de vraies possessions l'Égypte, le pays de Bagdad, la Moldavie, la Grèce, et tant de districts soumis à des rebelles? Maintenant, supposer que les deux empires s'arrêtent tout à coup dans leur marche réciproque, c'est mal connaître les lois du mouvement: dans l'ordre moral comme dans l'ordre physique, lorsqu'une fois un corps s'est mis en mouvement, il lui devient d'autant plus difficile de s'arrêter, qu'il a une plus grande masse. L'impulsion donnée et l'équilibre rompu, l'on ne peut plus assigner le terme de la course. La Russie est d'autant plus dans ce cas, que son activité, accrue par de longs obstacles, trouve maintenant pour se déployer une plus vaste carrière. En effet, le tsar Pierre l'ayant d'abord dirigée contre les États du Nord, il a fallu, pour lutter avec eux, qu'elle développât tous ses moyens et en perfectionnât l'usage. L'on a voulu censurer cette marche du tsar, et l'on a dit qu'il eût mieux fait de se tourner vers la Turquie: mais peut-être que les goûts personnels de Pierre I^{er} ont eu l'effet d'une politique profonde; peut-être qu'avec ses Russes indisciplinés il n'eût pu vaincre les Turcs encore non énervés: au lieu qu'en transportant le théâtre de son activité sur la Baltique, il a monté tous les ressorts de son empire au ton des États de l'Europe. Aujourd'hui que l'équilibre s'est établi de ce côté, et que la Russie y voit des obstacles d'agrandissement, elle revient vers un empire barbare avec tous les moyens des empires polices, et elle a droit de s'en promettre des succès d'autant plus grands que, par cette dérivation, elle a repris la vraie route ou l'appelait la nature, et que lui ont tracée dès longtemps ses préjugés et ses habitudes.

En effet, l'on peut observer que depuis que la Russie formée en corps d'empire a pu porter ses regards hors de ses frontières, l'essor le plus constant de son ambition s'est dirigé vers les contrées méridionales, vers la Turquie et la Perse. A remonter jusqu'au quinzième siècle, à peine trouve-t-on deux règnes qui n'aient pas produit de ce côté quelques entreprises. Que prouvent ces habitudes communes à des générations diverses, sinon des mobiles inhérents à l'espèce? et ces mobiles ne sont pas équivoques: car sans parler de l'instigation de la religion, qui souvent n'est que le masque des penchants, il suffit de comparer les objets de jouissances qu'offre chacun des deux empires. Dans l'un c'est du goudron, du caviar¹, du poisson salé et fumé, de la bière, des boissons de lait et de grains fermentés, des chanvres, des lins, un ciel rigoureux, une terre rebelle, et par conséquent une vie de travail et de peine. Dans l'autre, avec tous les moyens d'obtenir les mêmes produits (les fourrures exceptées), dans l'autre, dis-je, c'est le luxe des objets les plus attrayants: ce sont des vins exquis, des parfums voluptueux, du café, des fruits

de toute espèce, des soies, des cotons délicats, un climat admirable, et une vie de repos et d'abondance. Quels avantages d'une part! de l'autre quelles privations! et quels nobles puissants pour la cupidité armée, que cette foule de jouissances offertes à tous les sens! en vain une morale misanthropique s'est efforcée d'en rompre le charme: les jouissances des sens ont gouverné et gouverneront toujours les hommes. C'est pour les vins de l'Italie que les Gaulois franchirent trois fois les Alpes; c'est pour la table des Romains que les Barbares accoururent du Nord; c'est pour les vêtements de soie et pour les femmes des Grecs que les Arabes sortirent de leurs déserts: et n'est-ce pas pour le poivre et le café que les Européens traversent l'Océan et se font des guerres sanglantes? Ce sera pour tous ces objets réunis que les Russes envahiront l'Asie: et que l'on juge de la sensation qu'ont dû éprouver dans la dernière guerre leurs armées transportées dans la Moldavie, l'Archipel et la Grèce! Quel ravissement pour leurs officiers et leurs soldats de boire les vins de Tenedos, de Chio, de Morée! de piller sur les champs de bataille et dans les camps forcés, des cafetans de soie brodés d'argent et d'or, des châles de cachemire, des ceintures de mousseline, des poignards damasquinés, des pelisses et des pipes! quel plaisir de rapporter dans sa patrie ces trophées de son courage, de les montrer à ses parents, à ses amis, à ses rivaux! de vanter les pays que l'on a vus, ces vins dont on a bu, et ces aventures merveilleuses dont on a été le témoin! Maintenant qu'une nouvelle guerre se déclare, et que la plupart des acteurs de la dernière vivent encore, tous les motifs vont se réunir pour donner plus de force aux passions: ce sera pour les jeunes gens l'émulation et la nouveauté: pour les vétérans, des souvenirs embellis par l'absence, pour les officiers, l'espoir des commandements et la multiplication des places; enfin, pour ceux qui gouvernent, des projets enivrants d'agrandissement et de gloire: et quel projet, en effet, plus capable d'enflammer l'imagination, que celui de reconquérir la Grèce et l'Asie, de chasser de ces belles contrées de barbares conquérants, d'indignes maîtres! d'établir le siège d'un empire nouveau dans le plus heureux site de la terre! de compter parmi ses domaines les pays les plus célèbres, et de régner à la fois sur Byzance et sur Babylone, sur Athènes et sur Ecbatanes, sur Jérusalem et sur Tyr et Palmyre! quelle plus noble ambition que celle d'affranchir des peuples nombreux du joug du fanatisme et de la tyrannie! de rappeler les sciences et les arts dans leur terre natale! d'ouvrir une nouvelle carrière à la législation, au commerce, à l'industrie, et d'ôciacer, s'il est possible, la gloire de l'ancien Orient par la gloire de l'Orient ressuscité! Et peut-être n'est-ce point supposer des vues étrangères au gouvernement russe. Plus on rapproche les faits et les circonstances, plus on aperçoit les traces d'un plan formé avec réflexion et suivi avec constance, surtout depuis la dernière guerre. D'abord l'on a demandé l'usage de la mer Noire, puis l'entrée de la Méditerranée; l'on a exigé l'abandon des Tartares, puis l'on s'est emparé de la Crimée; l'on protège aujourd'hui les Georgiens et les Moldaves; le premier traité les soustrait à la Porte. L'on attire des Grecs à Pétersbourg, et on leur fonde des collèges:

¹ Espèce d'œufs de poisson préparé.

plus que de celui des puissances étrangères, que nous devons tirer nos moyens de sûreté; et ce serait bien plus la honte du gouvernement que celle de la nation, si jamais nous avions à redouter les Autrichiens ou les Russes.

Mais, disent nos politiques, nous devons nous opposer à l'invasion de la Turquie, parce qu'il convient à notre commerce que cet empire subsiste dans son état actuel, et que si l'empereur et l'impératrice s'y établissent, ils y introduiront des arts et une industrie qui rendront les nôtres inutiles.

Avant de répondre à cette difficulté, prenons d'abord quelque idée de ce commerce, et commençons par la manière dont il se fait.

Après le commerce de la Chine et du Japon, il n'en est point qui soit embarrassé de plus d'entraves, et soumis à plus d'inconvénients, que le commerce des Européens en général, et des Français en particulier, dans la Turquie. D'abord, par une sorte de privilège exclusif, il est tout entier concentré dans la ville de Marseille : toutes les marchandises d'envoi et de retour sont obligées de se rendre à cette place, quelle que puisse être leur destination : ce n'est pas qu'il soit défendu aux autres ports de la Méditerranée et même de l'Océan d'expédier directement en Levant; mais l'obligation imposée à leurs vaisseaux de venir relâcher et de faire quarantaine à Marseille, détruit l'effet de cette permission. De toutes les raisons dont on étaye ce privilège, la meilleure est la nécessité de se précautionner contre la peste. Ce fléau, devenu endémique dans le pays des musulmans, a contraint les États chrétiens adjacents à la Méditerranée, de soumettre leur navigation à des réglemens fâcheux pour le commerce, mais indispensables à la sûreté des peuples : par ces réglemens, tout vaisseau venant de Turquie ou de la Barbarie, est interdit de toute communication immédiate, et mis en séquestre, lui, son équipage et sa cargaison. C'est ce que l'on appelle faire *quarantaine*, par une dénomination tirée du nombre des jours crus nécessaires à purger le soupçon de contagion. D'ailleurs le temps varie depuis dix-huit jours jusqu'à plusieurs mois, selon des cas que déterminent les ordonnances. Afin que ce séquestre s'observât avec sûreté et commodité, l'on a formé des espèces de parcs encints de hautes murailles, où les voyageurs sont reçus dans un vaste édifice et les marchandises étalées sous des hangars, où l'air les purifie : c'est ce que l'on appelle *lazarets*, *maisons de santé*, ou *infirmes*. Or comme ces lazarets, outre la dépense de leur construction et de leur entretien, coûtent encore des soins et des précautions extraordinaires, chaque État en a restreint le nombre le plus qu'il a été possible, afin d'ouvrir moins de portes à un ennemi aussi dangereux que la peste. Par cette raison, Toulon et Marseille sont les seuls ports de France qui aient un lazaret; et comme celui de la première ville est affecté à la marine militaire, celui de la seconde est le seul qui reste au commerce. Les États de Languedoc ont proposé d'en établir un à Cette; mais Marseille a si bien fait valoir l'exactitude et l'intelligence de son lazaret, si bien fait redouter l'inexpérience d'un nouveau, que l'on n'a rien osé entreprendre. Sans doute le motif de ce refus est louable, mais la chose n'en est pas moins fâcheuse; c'est un grave inconvénient que ce séquestre, qui

consomme en frais le négociant, et perd un temps précieux pour la marchandise; c'est une précaution odieuse que celle qui interdit à l'homme depuis longtemps absent, fatigué de la mer et de pays barbares, qui lui interdit sa terre natale et sa maison, qui le confine dans une prison sévère, où à la vérité on ne lui refuse pas la vue de ses parents et de ses amis, mais où, par une privation qui devient plus sensible, il les voit sans pouvoir jouir de leurs embrassements; où, au lieu des bras tendus de ceux qui lui sont chers, il ne voit s'avancer à travers une double grille de fer, qu'une longue tenaille de fer qui reçoit ce qu'il veut faire passer, et avant de le remettre à la main qu'il attend, le plonge dans du vinaigre, comme pour reprocher au voyageur d'être un être impur, capable de communiquer la mort à ceux qu'il aime davantage. Et d'où viennent tant d'entraves, sinon de cet empire que l'on veut conserver? Qui jamais avant les Ottomans avait osé parler sur la Méditerranée de lazarets et de peste? C'est avec ces barbares que sont venus ces fléaux; ce sont eux qui, par leur stupide fanatisme, perpétuent la contagion en renouvelant ses germes : ah! ne fût-ce que par ce motif, puissent périr leurs gouvernements! puissent à leur place s'établir d'autres peuples, et que la terre et la mer soient affranchies de leur esclavage!

C'est un esclavage encore que l'existence de nos négociants dans la Turquie. Isolés dans l'enceinte de leurs kans, chaque instant leur rappelle qu'ils sont dans une terre étrangère et chez une nation ennemie. Marchent-ils dans les rues, ils lisent sur les visages ces sentiments d'aversion et de mépris que nous avons nous-mêmes pour les Juifs. Par le caractère sauvage des habitants, les douceurs de la société leur sont interdites; ils sont privés même de celle du climat, parce que le vice du gouvernement rend l'habitation de la campagne dangereuse. Ils restent donc dans leurs kans, où souvent un soupçon de peste, une alarme d'émeute les tient clos comme dans une prison, et l'état des choses qui règnent dans cet intérieur n'est pas propre à y rendre la vie agréable. D'abord les femmes en sont presque bannies par une loi qui ne permet qu'au consul seul d'y avoir la sienne, et qui lui enjoint de renvoyer en France quiconque se marierait ou serait déjà marié. L'intention de cette loi a pu être bonne; les échelles n'étant le plus souvent composées que de jeunes facteurs et commis célibataires, l'on a voulu prévenir les dangers que courrait avec eux un homme marié : en outre, ces jeunes gens arrivant sans fortune, on a voulu les empêcher de s'arriérer en contractant des mariages nécessairement onéreux dans un pays où les femmes sont sans biens, et où l'on ne trouve le plus souvent à épouser que la fille du boulanger, du blanchisseur, ou de tout autre ouvrier de la nation. Aussi, pour abrégé cette vie de crainte, avait-on, par une autre loi, limité les résidences à dix ans, supposant que si, dans cet espace, le facteur n'avait pas fait fortune, il ne la ferait jamais. Mais à quels abus n'a-t-on pas exposé les jeunes gens dans un pays où la police interdit toute ressource par les peines les plus terribles? Au milieu de tant de privations, nos négociants prennent nécessairement des habitudes singulières, qui leur ont donné à Marseille, sous le nom de *Koadjes*¹, une réputation spéciale d'indolence,

¹ C'est le terme appellatif d'un négociant quelconque en Syrie et en Égypte; il est persan, et signifie *vieillard*, *senior*.

d'apatie et de luxe. Réunis par le besoin, mais divisés par leurs intérêts, ils éprouvent les inconvénients attachés partout aux sociétés bornées. Chaque échelle est une coterie où règnent les dissensions, les jalousies, les haines d'autant plus vives qu'elles y sont sans distraction. Dans chaque échelle on peut compter trois factions habituellement en guerre par la mauvaise répartition des pouvoirs entre les trois ordres qui les composent, et qui sont le consul, les négociants et les interprètes. Le consul, magistrat nommé par le roi, use à ce titre d'un pouvoir presque absolu, et l'usage qu'il en fait excite souvent de justes plaintes : les négociants, qui se regardent avec raison comme la base de l'établissement, murmurent de ce qu'on ne les traite pas avec assez d'égards ou de ménagements. Les interprètes, faits pour seconder le consul et les négociants, élèvent de leur côté des prétentions d'autorité et d'indépendance. De là des contestations et des troubles qui ont quelquefois éclaté d'une manière fâcheuse. L'administration a essayé, à diverses époques, d'y porter remède; mais comme le fond est vicieux, elle n'a fait que pallier le mal en changeant les formes. L'ordonnance venue à la suite de l'inspection de 1777 n'a pas été plus heureuse que les autres : on peut même dire qu'à certains égards elle a augmenté les abus. Ainsi en autorisant les consuls à emprisonner, à mettre aux fers, à renvoyer en France tout homme de la nation, sans être comptable qu'au ministre, elle a érigé ces officiers en petits despotes, et déjà l'on a éprouvé les inconvénients de ce nouvel ordre. L'offensé, a-t-on dit, a le droit de réclamer; mais comment imaginer qu'un jeune facteur sans fortune, ou qu'un vieux négociant qui en a acquis avec peine, se compromette à poursuivre à huit cents lieues une justice toujours lente, toujours mal vue du supérieur dont on inculpe la créature? et cette hiérarchie nouvelle de consuls généraux, de consuls particuliers, de vice-consuls particuliers, d'élèves vice-consuls, quel autre motif a-t-elle eu que de multiplier les emplois pour placer plus de personnes? Quelle contradiction, quand on parlait d'économie, de supprimer les réverbères d'un kan, et d'augmenter le traitement des consuls? Quelle nécessité de donner à de simples officiers de commerce un état qui leur fait rivaliser les commandants du pays? Et les interprètes, n'est-ce pas une méprise encore de les avoir exclus des places de consulat, eux que la connaissance de la langue et des mœurs y rendait bien plus propres que des hommes tirés sans préparation des bureaux ou du militaire de la France?

Avec ces accessoires, tous dérivés de la constitution de l'empire turk, peut-on soutenir que l'existence de cet empire soit avantageuse à notre commerce? Ne serait-il pas bien plus désirable qu'il s'établît dans le Levant une puissance qui rendit inutiles toutes ces entraves? D'ailleurs, quand nos politiques disent qu'il est de notre intérêt que la Turquie subsiste telle qu'elle est, conçoivent-ils bien tous les sens que cette proposition enveloppe? savent-ils que, réduite à l'analyse, elle veut dire : Il est de notre in-

¹ Il y a des consuls appointés jusqu'à 16 à 18 mille livres, et ils se plaignent de n'avoir point encore assez, parce qu'ils veulent primer sur les négociants par la dépense comme par le rang.

térêt qu'une grande nation persiste dans l'ignorance et la barbarie, qui rendent nulles ses facultés morales et physiques; il est de notre intérêt que des peuples nombreux restent soumis à un gouvernement ennemi de l'espèce humaine; il est de notre intérêt que vingt-cinq ou trente millions d'hommes soient tourmentés par deux ou trois cent mille brigands, qui se disent leurs maîtres; il est de notre intérêt que le plus beau sol de l'univers continue d'être en friche ou de ne rendre que le dixième de ses produits possibles, etc. Et peut-être réellement ne rejettent-ils pas ces conséquences, puisqu'ils sont les mêmes qui disent : Il est de notre intérêt que les Maures de Barbarie restent pirates, parce que cela favorise notre navigation; il est de notre intérêt que les noirs de Guinée restent féroces et stupides, parce que cela procure des esclaves à nos îles, etc. Ainsi, ce qui est crime et scélératesse dans un particulier, sera vertu dans un gouvernement! ainsi, avec une morale exécrable dans un individu, sera louée dans une nation! Comme si les hommes avaient en masse d'autres rapports qu'en détail; comme si la justice de société à société n'était pas la même que d'homme à homme. Mais avec les peuples comme avec les particuliers, quand l'intérêt conseille, c'est en vain que l'on invoque l'équité et la raison : l'intérêt ne se combat que par ses propres armes, et l'on ne rend les hommes honnêtes qu'en leur prouvant que leur improbité est constamment l'effet de leur ignorance et la punition de leur cupidité.

Prétendre que l'état actuel de l'empire turk est avantageux à notre commerce, c'est se proposer ce double problème : *Si un empire peut se dévaster sans se détruire, et si l'on peut faire longtemps un commerce riche avec un pays qui se ruine ?* Il ne faut qu'un peu d'attention ou de bonne foi, pour voir qu'entre deux peuples qui traitent ensemble, l'intérêt suit les mêmes principes qu'entre deux particuliers; si le débiteur se ruine, il est impossible que le créancier prospère. Un fait, parmi cent autres, prouvera combien il nous est important que la Turquie change de système. Avant la ruine de Dâher, le petit peuple des Moutoullis, qui vivait en paix sous la protection de ce prince, consommait annuellement 60 ballots de nos draps. Depuis que Djezzâr pacha les a subjugués, cette branche est entièrement éteinte. Il en arriva de même avec les Druzes et les Maronites, qui ont consommé jusqu'à 50 ballots, et qui maintenant sont réduits à moins de 20; et ces preuves, en passant, que notre gouvernement a bien mal entendu ses intérêts dans tous les derniers troubles de l'Égypte et de la Syrie. Si, au lieu de demeurer spectateur oisif des débats, il eût adroitement fait réclamer sa protection par les princes tributaires, s'il fût intervenu médiateur dans leurs querelles avec les pachas, s'il se fût rendu garant de leurs conventions auprès de la Porte, il eût acquis le plus grand crédit dans les États de ces petits princes, et leurs sujets, devenus riches par la paix dont il les eût fait jouir, auraient ouvert à notre commerce la plus grande carrière. Qu'arrive-t-il dans l'état présent? que par la tyrannie des gouverneurs, les campagnes étant dévastées, et les cultures diminuées, les denrées sont plus rares, et nos retraits plus difficiles; témoin les pertes de 15 à 20 pour 100 que nous essayons sur ces retraits : que par les

La valeur des retours du Levant en France se monte comme il suit, savoir :

De Constantinople.	1,000,000 liv.
De Salonique.	3,500,000
De Morée.	1,000,000
De Candie.	1,000,000
De Smyrne.	8,000,000
De Syrie.	6,000,000
D'Égypte.	3,500,000
De Barbarie.	2,000,000

TOTAL de l'importation. . . 26,000,000 liv.

2° Nous conserverons toujours un grand avantage sur une puissance quelconque établie en Turquie, à raison de nos denrées d'Amérique et de nos draps ; car si déjà nous avons anéanti la concurrence des Anglais, des Hollandais, des Vénitiens, sur ces articles qui sont la base du commerce du Levant, à plus forte raison l'emporterons-nous sur les Autrichiens et les Russes, qui n'ont point de colonies, et qui de longtemps, surtout les Russes, n'atteindront à la perfection de nos manufactures. Dira-t-on qu'enfin ils y parviendront : je l'accorde ; mais, lors même qu'ils ne conquerraient pas la Turquie, comme ils en sont plus voisins que nous, nous ne pourrions jamais éviter qu'ils rivalisent avec succès notre commerce ¹.

3° Il ne faut pas perdre de vue que les pays qu'occupent l'impératrice et l'empereur, sont en grande partie déserts, et qu'ils vont le devenir encore davantage ; or l'intérêt de tout gouvernement en pareil cas n'est pas tant de favoriser le commerce et les arts, que la culture de la terre, parce qu'elle seule contient et développe les éléments de la puissance et de la richesse d'un empire : de tous les artisans, le labourer seul crée les objets de nos besoins : les autres ne font que donner des formes ; ils consomment sans rien produire : or puisque les vraies richesses sont les denrées qui servent à la nourriture, au vêtement, au logement ; puisque les hommes ne se multiplient qu'à raison de l'abondance de ces denrées, puisque la puissance d'un État se mesure sur le nombre de bras qu'il nourrit, le premier soin du gouvernement doit être tout entier pour l'art qui remplit le mieux ces objets. Dans ces encouragements, il doit suivre l'ordre que la nature elle-même a mis dans l'échelle de nos besoins ; ainsi, puisque le besoin de la nourriture est le plus pressant, il doit s'occuper avant tout autre : viennent ensuite les soins du vêtement, puis ceux du logement, etc. Et ce n'est point assez de les avoir réalisés pour une partie du pays et des sujets ; l'empire n'étant aux yeux du législateur qu'un même domaine, la nation n'étant qu'une même famille, il ne doit se départir de son système qu'après l'avoir complété pour l'empire et pour la nation. Tant qu'il reste des terres incultes, tout bras employé à d'autres travaux est dérobé au plus utile ; tant qu'une famille manque du nécessaire, nul autre n'a droit d'avoir le superflu. Sans cette égalité générale, un empire, partie en friche et partie cultivé ; un peuple, partie riche et partie pauvre, partie barbare et partie policé, offrent un mélange choquant de luxe et de misère, et ressemblent à ces char-

¹ L'empereur s'y prépare déjà, en attirant en ce moment à Vienne un grand nombre de nos fabricants.

latana ridicules qui portent du galon et des bijoux avec des haillons sales et des bas percés.

Ce n'est donc que lorsque la culture a atteint son comble qu'il est permis de détourner les bras superflus vers les arts d'agrément et de luxe. Alors le fonds étant acquis, l'on peut s'occuper à donner des formes : alors aussi, par une marche naturelle, s'opère un changement dans le goût et les mœurs d'une nation. Jusque-là l'on n'aimait que la quantité ; l'on commence de goûter la qualité : bientôt la délicatesse prend la place de l'abondance : bientôt au horuf entier du repas d'Achille, succèdent les petits plats d'Alcibiade ; à la bure pesante et roide, l'étoffe chaude et légère ; au logis rustique, aux meubles grossiers, une maison élégante et un ameublement recherché ; alors, par ordre successif et par gradation, naissent les uns des autres les arts utiles, les arts agréables, les beaux-arts : alors paraissent les fabricants de toute espèce, les négociants, les architectes, les sculpteurs, les peintres, les musiciens, les orateurs, les poètes. Avant cet état de plénitude, vouloir produire ces arts, c'est troubler l'ordre de la nature ; c'est demander à la jeunesse les fruits de l'âge viril. Les peuples sont comme les enfants, on les énerve par des jouissances précoces au moral comme au physique, et pour quelques fleurs éphémères, on les jette dans un marasme incurable. Faute d'observer cette marche, la plupart des États avortent ou font des progrès plus lents qu'ils ne le devraient. Les chefs des nations sont trop pressés de jouir : à peine le sol qui les entoure est-il défriché, que déjà ils veulent avoir un faste et une puissance : déjà, par les conseils avides de leurs parasites, ils veulent élever des palais somptueux, des jardins suspendus, des villes, des manufactures, un commerce, une marine ; ils transforment les cultivateurs en soldats, en matelots, en maçons, en musiciens, en gens de livre. Les champs se désertent, la culture diminue ; les denrées manquent, les revenus baissent, l'État s'obère, et l'on est étonné de voir un corps qui promettait une grande force, dépérir tout à coup ou végéter tristement dans une langueur funeste.

Mais l'empereur et l'impératrice sont trop éclairés sur les vrais principes du gouvernement pour se livrer à ces illusions dangereuses ; devenus maîtres de ces contrées célestes, ils ne se laisseront point séduire par l'appât d'une fausse gloire ; et parce qu'ils posséderont les champs de la Grèce et de l'Ionie, ils ne croiront pas pouvoir tout à coup en relever les ruines, ni ressusciter le génie des anciens âges : ils savent de quelles circonstances politiques l'état moral que nous admirons fut accompagné ; ils savent qu'alors la Grèce produisait les Phidias et les Praxitèle, les Pindare et les Sophocle, les Thucydide et les Platon ; alors le petit territoire de Sparte nourrissait quarante mille familles libres ; les arides coteaux de l'Attique étaient couverts d'oliviers, les champs de Thèbes de moissons ; en un mot, la terre regorgeait de population et de culture. Pour rallumer le flambeau du génie et des arts, il faut lui redonner les mêmes aliments : les arts n'étant que la peinture et l'imitation des riches scènes de l'état social de la nature, on ne les excite qu'autant qu'on les environne de leurs modèles ; et ce n'est pas encore assez que le peintre et le poète éprouvent des sensations, il faut qu'ils les

communiquent, et qu'on les leur rende; il faut qu'un peuple poli, assemblé au théâtre d'Athènes ou au cirque Olympique, soutienne leur ardeur par ses éloges, épure leur goût par sa censure; et tous ces éléments du génie sont à reproduire dans la Grèce: il faudra repeupler ses campagnes désertes, rendre l'abondance à ses villes ruinées, policer son peuple abâtardi, créer en lui jusqu'au sentiment; car le sentiment ne naissant que de la comparaison de beaucoup d'objets déjà connus, il est faible ou nul dans les hommes ignorants et grossiers: aussi peut-on observer dans notre propre France que les chefs-d'œuvre de nos arts, présentés aux esprits vulgaires, n'excitent point en eux ces émotions profondes qui sont le signe distinctif des esprits cultivés. Enfin, pour ressusciter les Grecs anciens, il faudra rendre des mœurs aux Grecs modernes, devenus la race la plus vile et la plus corrompue de l'univers; et la vie agricole seule opérera ce prodige; elle les corrigera de leur inertie par l'esprit de propriété; des vices de leur oisiveté par des occupations attachantes; de leur bigoterie par l'éloignement de leurs prêtres; de leur lâcheté par la cessation de la tyrannie; enfin de leur improbité par l'abandon de la vie mercantile et la retraite des villes. Ainsi les véritables intérêts des puissances nouvelles, loin de contrarier notre commerce, lui seront favorables. En tournant toute leur activité vers la culture, elles procureront à leurs sujets plus de moyens d'acheter, à nous plus de moyens de vendre: leurs denrées plus abondantes nous deviendront moins coûteuses; nos objets d'industrie par eux-mêmes seront à meilleur prix que s'ils les fabriquaient de leurs mains; car il est de fait que des mains exercées travaillent avec plus d'économie de temps et de matières, que des mains novices.

Mais, pourra-t-on dire encore, cela même supposé, notre commerce n'en recevra pas moins une atteinte funeste, en ce que les nouvelles puissances ne nous accorderont point des privilèges aussi étendus que la Porte: elles nous traiteront pour le moins à l'égal de leurs sujets, et nous serons forcés de partager avec eux l'exploitation de leur commerce.

J'avoue qu'après la Porte nous ne trouverons point de gouvernement qui, nous préférant à ses propres sujets, ne nous impose que 3 pour 100 de douanes, pendant qu'il exige d'eux 10 pour 100. J'avoue que l'impératrice et l'empereur ne souffriront point, comme le sultan, que nous assujettissions chez nous leurs sujets au droit extraordinaire de 20 pour 100, droit qui, donnant à nos nationaux sur eux un avantage immense¹, concentre dans nos mains l'exploitation de tout le commerce. Mais cette prérogative avantageuse à quelques particuliers, l'est-elle à la masse du commerce lui-même? la concurrence des étrangers à son exploitation est-elle un mal pour la nation, comme le prétendent les intéressés au commerce du Levant? C'est ce que nient les personnes instruites en matière de commerce, et c'est ce dont le gouvernement lui-même ne paraît pas bien persuadé: car après avoir souffert par habitude l'existence de ce régime, on l'a vu, dans ces dernières années, l'abroger par des raisonnements plausibles, et par l'ordonnance venue à la suite de l'inspection de 1777, permettre aux étrangers

quelconques de concourir avec nos nationaux à l'exploitation du commerce du Levant: seulement il crut devoir réserver les draps; et pour favoriser notre navigation, il spécifia que l'on ne pourrait faire les transports que sur nos bâtiments: il est vrai que depuis cette époque il a révoqué cette permission; mais on a droit de croire qu'il a bien moins cédé à sa conviction qu'aux plaintes et aux instances des résidents en Levant; car tandis qu'il a rejeté les étrangers du commerce de la Méditerranée, il les a admis avec plus d'extension à celui des Antilles et de tout l'Océan. Il est vrai aussi que les négociants de Marseille prétendent que le commerce de la Turquie est d'une espèce particulière; mais cette proposition, comme toutes celles dont ils l'appuient, a trop le caractère d'un intérêt local, et l'on pourrait lui opposer leur propre mémoire contre le privilège de la compagnie des Indes. Toute la question se réduit à savoir s'il nous est plus avantageux de faire le commerce d'une manière dispendieuse que d'une manière économique; et il sera difficile de prouver que le régime de nos échelles ne soit pas le cas de la première alternative.

Notre commerce en Levant, disent les négociants, nous oblige à établir des comptoirs, à cautionner et soudoyer des facteurs, à entretenir des consuls et des interprètes, à subir des avanies, des pillages, des pertes occasionnées par les marchandises pestiférées; et tous ces accessoires nous constituent en de grands frais. Si l'on permet aux étrangers, et particulièrement aux naturels de Turquie, d'expédier sans notre entremise, nous ne pourrions soutenir leur concurrence; car le Turk, l'Arménien, le Grec, vivant dans leur propre pays, connaissant la langue, pénétrant dans les campagnes, fréquentant tous les marchés, ont des ressources qu'il nous est impossible d'égaliser. En outre, ils n'ont ni frais de comptoirs, ni entretien de facteur, ni dépenses de consulat: enfin ils portent dans leur nourriture, leur vêtement, leurs transports, une parcimonie qui seule leur donne sur nous un avantage immense.

Voilà précisément, répondrai-je, pourquoi il faut les employer; car il est de fait et de principe que plus le commerce se traite avec économie, plus il acquiert d'étendue et d'activité. Moins la denrée est chère, plus grande est la consommation, et par contre-coup plus grande est la production et la culture: entre le producteur et le consommateur, le négociant est une main accessoire qui n'a de droit qu'au salaire de son temps. Ce salaire accroissant le prix de la denrée, elle devient d'autant plus chère, et la consommation d'autant moindre, que le salaire l'élève davantage. L'intérêt d'une nation est donc d'employer les mains les moins dispendieuses: et notre régime actuel est l'inverse de ce principe. D'abord nous payons ces frais de consulat, de comptoir, de factorerie mentionnés par les négociants. En second lieu, il est connu que les facteurs en Levant ne traitent point le commerce par eux-mêmes, mais qu'ils emploient en sous-ordre ces mêmes Grecs et Arméniens que l'on exclut; en sorte qu'il s'introduit une troisième main pour les achats et les ventes: on se plaint même à Marseille de la négligence, de l'inaction et des dépenses de ces facteurs. Leurs *majors* leur reprochent de prendre les mœurs turques, de passer les jours à fumer la pipe, d'entretenir des chevaux et des valets, d'avoir des pelisses et des garde-robcs, etc.

¹ Les Français ne payent que 2 1/2 pour 100.

rent, en nous présentant le pavillon de la Porte, que nous ne pourrions refuser de traiter à égalité.

Un seul parti est avantageux ; un seul parti obvie à tous les inconvénients, convient à tous les cas, c'est de laisser le commerce libre, et d'accueillir tout ce qui se présente à Marseille. Le gouvernement vient de lever le plus grand obstacle, en prenant enfin le parti si politique et si sage de tolérer les divers cultes. Qu'après cela, les Autrichiens et les Russes conquièrent ou ne conquièrent pas, les deux cas nous sont égaux. S'ils s'établissent en Turquie, nous profiterons du bien qu'ils y feront naître : s'ils ne s'y établissent pas, nous ferons le commerce avec eux dans la mer Noire et la Méditerranée ; et nous devons à cet égard seconder les efforts de la Russie pour rendre le Bosphore libre ; car il est de notre intérêt plus que d'aucune autre nation de l'Europe d'attirer tout le commerce de cet empire sur la Méditerranée, puisque cette navigation est à notre porte, et que nos rivaux en sont éloignés. Et tout est en notre faveur dans ce projet, puisque les plus riches productions du Nord sont voisines de cette mer. Ces bois de marine si recherchés et qui deviennent si rares dans notre France, croissent sur le Dnieper et sur le Don ; et il serait bien plus simple de les flotter par ces fleuves dans la mer Noire, que de les faire remonter par des détours immenses jusqu'à la Baltique et au port de Riga, où la navigation est interrompue par les glaces pendant six mois de l'année.

Il ne me reste plus à traiter que de quelques projets présentés au gouvernement. Depuis que les bruits d'invasion et de partage ont commencé de se répandre, depuis que l'opinion publique en a même regardé le plan comme arrêté entre l'empereur et l'impératrice, quelques personnes parmi nous, considérant à la fois la difficulté de nous opposer à cet événement, et les dommages qu'il pourrait nous apporter, ont proposé d'obvier à tous les inconvénients en accédant nous-mêmes à la ligue ; et puisque nous ne pouvions empêcher nos voisins de s'agrandir, de faire servir leur puissance et leur ambition à notre propre avantage. En conséquence il a été présenté au conseil divers mémoires tendant à prouver, d'un côté, l'utilité, la nécessité même de prendre part à la conquête ; de l'autre, à diriger le gouvernement dans le choix du pays qu'il doit s'approprier. Sur ce second chef, les avis ne sont pas d'accord : les uns veulent que l'on s'empare de la Morée et de Candie ; les autres conseillent Candie seule, ou l'île de Chypre ; d'autres enfin l'Égypte. De ces projets et de beaucoup d'autres que l'on pourrait faire, un seul, par l'éclat et la solidité de ses avantages, mérite d'être discuté, je veux dire le projet concernant l'Égypte.

Le cas arrivant, a-t-on dit ou a-t-on dû dire, que l'empereur et l'impératrice se partagent la Turquie d'Europe, un seul objet peut indemniser la France, un seul objet est digne de son ambition, la possession de l'Égypte : sous quelque rapport que l'on envisage ce pays, nul autre ne peut entrer avec lui en parallèle d'avantages. L'Égypte est le sol le plus fécond de la terre, le plus facile à cultiver, le plus certain dans ses récoltes ; l'abondance n'y dépend pas, comme en Morée et dans l'île de Candie, de pluies sujettes à manquer ; l'air n'y est pas malsain comme en

Chypre, et la dépopulation n'y règne pas comme dans ces trois contrées. L'Égypte, par son étendue, est égale au cinquième de la France, et par la richesse de son sol elle peut l'égaliser ; elle réunit toutes les productions de l'Europe et de l'Asie, le blé, le riz, le coton, le lin, l'indigo, le sucre, le safran, etc. ; et avec elle seule nous pourrions perdre impunément toutes nos colonies ; elle est à la portée de la France, et dix jours conduiront nos flottes de Toulon à Alexandrie ; elle est mal défendue, facile à conquérir et à conserver. Ce n'est point assez de tous ces avantages qui lui sont propres ; sa possession en donne d'accessoires qui ne sont pas moins importants. Par l'Égypte nous toucherons à l'Inde ; nous en dériverons tout le commerce dans la mer Rouge, nous rétablirons l'ancienne circulation par Suez, et nous ferons désertir la route du cap de Bonne-Espérance. Par les caravanes d'Abyssinie, nous attirerons à nous toutes les richesses de l'Afrique intérieure, la poudre d'or, les dents d'éléphant, les gommés, les esclaves : les esclaves seuls feront un article immense ; car tandis qu'à la côte de Guinée ils nous coûtent 800 liv. la tête, nous ne les payerons au Kaire que 150 liv. et nous en rassasierons nos îles. En favorisant le pèlerinage de la Mekke, nous jouirons de tout le commerce de la Barbarie jusqu'au Sénégal, et notre colonie ou la France elle-même deviendra l'entrepôt de l'Europe et de l'univers.

Il faut l'avouer, ce tableau, qui n'a rien d'exagéré, est bien capable de séduire, et peu s'en faut qu'en le traçant le cœur ne s'y laisse entraîner : mais la prudence doit guider même la cupidité ; et avant de courir aux amorces de la fortune, il convient de peser les obstacles qui en séparent, et les inconvénients qui y sont attachés.

Ils sont grands et nombreux, ces inconvénients et ces obstacles. D'abord, pour nous approprier l'Égypte, il faudra soutenir *trois guerres* : la première, *de la part de la Turquie* ; car la religion ne permet pas au sultan de livrer à des infidèles ni les possessions ni les personnes des vrais croyants : la seconde, *de la part des Anglais* ; car l'on ne supposera pas que cette nation égoïste et envieuse nous voie tranquillement faire une acquisition qui nous donnerait sur elle tant de prépondérance, et qui détruirait sous peu toute sa puissance dans l'Inde ; la troisième enfin, *de la part des naturels de l'Égypte*, et celle-là, quoiqu'en apparence la moins redoutable, *serait en effet la plus dangereuse*. L'on ne compte de gens de guerre que 6 ou 8,000 Mamlouks ; mais si des Francs, si des ennemis de Dieu et du Prophète osaient y débarquer, Turcs, Arabes, paysans, tout s'armerait contre eux ; le fanatisme tiendrait lieu d'art et de courage, et le fanatisme est toujours un ennemi dangereux ; il règne encore dans toute sa ferveur en Égypte ; le nom des Francs y est en horreur, et ils ne s'y établiraient que *par la dépopulation*. Mais je suppose les Mamlouks exterminés et le peuple soumis, nous n'aurons encore vaincu que les moindres obstacles ; il faudra gouverner ces hommes, et nous ne connaissons ni leur langue, ni leurs mœurs, ni leurs usages : il arrivera des malentendus qui causeront à chaque instant du trouble et du désordre. Le caractère des deux nations, opposé en tout, deviendra réciproquement antipathique : nos soldats scandaliseront le peuple par leur ivrognerie, le révolteront

TABLE DES MATIÈRES.

	Pages.		Pages.
NOTICE sur la vie et les écrits de C. F. Volney	1	CHAP. IV. — Bases de la morale, du bien, du mal, du péché, du crime, du vice et de la vertu	88
LES RUINES.		CHAP. V. — Des vertus individuelles	<i>ibid.</i>
INVOCATION	9	CHAP. VI. — De la tempérance	89
CHAPITRE I ^{er} . — Le voyage	<i>ibid.</i>	CHAP. VII. — De la continence	90
CHAP. II. — La méditation	10	CHAP. VIII. — Du courage et de l'activité	91
CHAP. III. — Le fantôme	12	CHAP. IX. — De la propriété	92
CHAP. IV. — L'exposition	13	CHAP. X. — Des vertus domestiques	93
CHAP. V. — Condition de l'homme dans l'univers	15	CHAP. XI. — Des vertus sociales; de la justice	94
CHAP. VI. — État originel de l'homme	16	CHAP. XII. — Développement des vertus sociales	95
CHAP. VII. — Principe des sociétés	<i>ibid.</i>	REPONSE DE VOLNEY AU DOCTEUR PRIESTLEY	98
CHAP. VIII. — Source des maux des sociétés	17	DISCOURS SUR L'ÉTUDE PHILOSOPHIQUE DES LANGUES	103
CHAP. IX. — Origine des gouvernements et des lois	18	AVERTISSEMENT	<i>ibid.</i>
CHAP. X. — Causes générales de la prospérité des anciens États	<i>ibid.</i>	§ I ^{er} . Nouveauté de cette étude chez les modernes : ignorance absolue des anciens à cet égard	<i>ibid.</i>
CHAP. XI. — Causes générales des révolutions et de la ruine des anciens États	20	§ II. Ecole grecque : systèmes établis avant les faits observés	104
CHAP. XII. — Leçons des temps passés répétées sur les temps présents	23	§ III. Ecole égyptienne	<i>ibid.</i>
CHAP. XIII. — L'espèce humaine s'améliorera-t-elle?	28	§ IV. Ecole juive	106
CHAP. XIV. — Le grand obstacle au perfectionnement	30	§ V. Ecole chrétienne	108
CHAP. XV. — Le siècle nouveau	32	§ VI. Ecole philosophique : observation des faits, établie comme préliminaire indispensable à toute théorie	110
CHAP. XVI. — Un peuple libre et législateur	33	VOYAGE EN ÉGYPTÉ ET EN SYRIE.	
CHAP. XVII. — Base universelle de tout droit et de toute loi	34	ÉTAT PHYSIQUE DE L'ÉGYPTÉ.	
CHAP. XVIII. — Effroi et conspiration des tyrans	35	CHAPITRE I ^{er} . — De l'Égypte en général, et de la ville d'Alexandrie	116
CHAP. XIX. — Assemblée générale des peuples	36	CHAP. II. — Du Nil, et de l'extension du Delta	118
CHAP. XX. — La recherche de la vérité	37	CHAP. III. — De l'exhaussement du Delta	122
CHAP. XXI. — Problème de contradictions religieuses	41	CHAP. IV. — Des vents et de leurs phénomènes	126
CHAP. XXII. — Origine et filiation des idées religieuses	49	CHAP. V. — Du climat et de l'air	128
§ I ^{er} . Origine de l'idée de Dieu : culte des éléments et des puissances physiques de la nature	51	ÉTAT POLITIQUE DE L'ÉGYPTÉ.	
§ II. Second système. Culte des astres, ou sabéisme	52	CHAPITRE I ^{er} . — Des diverses races des habitants de l'Égypte	130
§ III. Troisième système. Culte des symboles, ou idolâtrie	53	CHAP. II. — Précis de l'histoire des Mamlouks	135
§ IV. Quatrième système. Culte des deux principes, ou dualisme	56	CHAP. III. — Précis de l'histoire d'Ali-bek	138
§ V. Culte mystique et moral, ou système de l'autre monde	58	CHAP. IV. — Précis des événements arrivés depuis la mort d'Ali-bek jusqu'en 1785	144
§ VI. Sixième système. Monde animé, ou culte de l'univers sous divers emblèmes	59	CHAP. V. — État présent de l'Égypte	148
§ VII. Septième système. Culte de l'ÂME DU MONDE, c'est-à-dire de l'élément du feu, principe vital de l'univers	60	CHAP. VI. — Constitution de la milice des Mamlouks	149
§ VIII. Huitième système. MONDE-MACHINE; culte du Démouorgos, ou Grand Ouvrier	61	§ I. Vêtements des Mamlouks	<i>ibid.</i>
§ IX. Religion de Moïse, ou culte de l'âme du monde (Youpiter)	62	§ II. Équipage des Mamlouks	160
§ X. Religion de Zoroastre	<i>ibid.</i>	§ III. Armes des Mamlouks	<i>ibid.</i>
§ XI. Brahmeisme, ou système indien	<i>ibid.</i>	§ IV. Éducation et exercices des Mamlouks	151
§ XII. Bouddisme, ou système mystique	63	§ V. Art militaire des Mamlouks	<i>ibid.</i>
§ XIII. Christianisme, ou culte allégorique du soleil	<i>ibid.</i>	§ VI. Discipline des Mamlouks	152
CHAP. XXIII. — Identité du but des religions	66	§ VII. Mœurs des Mamlouks	<i>ibid.</i>
CHAP. XXIV. — Solution du problème des contradictions	69	§ VIII. Gouvernement des Mamlouks	153
NOTES servant d'éclaircissements et d'autorités à divers passages du texte	71	CHAP. VII. —	<i>ibid.</i>
LA LOI NATURELLE.		§ I. État du peuple en Égypte	<i>ibid.</i>
AVERTISSEMENT DE L'ÉDITEUR	83	§ II. Misère et famine des dernières années	154
CHAPITRE I ^{er} . — De la loi naturelle	<i>ibid.</i>	§ III. État des arts et des esprits	156
CHAP. II. — Caractères de la loi naturelle	84	CHAP. VIII. — État du commerce	157
CHAP. III. — Principes de la loi naturelle par rapport à l'homme	89	CHAP. IX. — De l'isthme de Suez, et de la jonction de la mer Rouge à la Méditerranée	<i>ibid.</i>
		CHAP. X. — Des douanes et des impôts	160
		Du commerce des Francs au Kaïre	<i>ibid.</i>
		CHAP. XI. — De la ville du Kaïre	162

	Pages.		Pages.
Population du Kaire et de l'Égypte	162	CHAP. VI. — Passages du Pentateuque, tendants à indi-	
CHAP. XII. — Des maladies de l'Égypte	163	quer en quel temps et par qui cet ouvrage a été ou	
§ I. De la perte de la vue	<i>ibid.</i>	n'a pas été composé	328
§ II. De la petite-vérole	164	CHAP. VII. — Époque de l'apparition du Pentateuque	330
§ III. De la peste	166	CHAP. VIII. — Suite des preuves	333
CHAP. XIII. — Tableau résumé de l'Égypte	167	CHAP. IX. — Problèmes résolus par l'époque citée	336
Des exagérations des voyageurs	169	CHAP. X. — Suite du précédent	339
CHAP. XIV. Des ruines et des pyramides	<i>ibid.</i>	CHAP. XI. — Examen de la Genèse en particulier	341
Note	173	CHAP. XII. — Du déluge	343
ÉTAT PHYSIQUE DE LA SYRIE.			
CHAPITRE I ^{er} . — Géographie et histoire naturelle de la			
Syrie	181	CHAP. XIII. — De la tour de Babel, ou pyramide de Bel	
§ I. Aspect de la Syrie	<i>ibid.</i>	à Babylone	347
§ II. Des montagnes	182	CHAP. XIV. — Du personnage appelé Abraham	349
§ III. Structure des montagnes	184	CHAP. XV. — Des personnages antédiluviens	353
§ IV. Volcans et tremblements	<i>ibid.</i>	CHAP. XVI. — Mythologie d'Adam et d'Ève	364
§ V. Des sauterelles	185	CHAP. XVII. — Mythologie de la création	368
§ VI. Qualités du sol	<i>ibid.</i>	CHAP. XVIII. — Examen du chapitre 10 de la Genèse,	
§ VII. Des rivières et des lacs	<i>ibid.</i>	ou système géographique des Hébreux	366
§ VIII. Du climat	186	CHAP. XIX. — Division de Sem	373
§ IX. Qualités de l'air	188	CHRONOLOGIE DES ROIS LYDIENS.	
§ X. Qualités des eaux	189	§ I ^{er}	385
§ XI. Des vents	<i>ibid.</i>	§ II. Solution de quelques difficultés	401
CHAP. II. — Considérations sur les phénomènes des		REMARQUES sur la traduction de M. LARCHER	405
vents, des nuages, des pluies, des brouillards et du		CHRONOLOGIE D'HÉRODOTE.	
tonnerre	190	EMPIRE ASSYRIEN DE NINIVE.	
ÉTAT POLITIQUE DE LA SYRIE.			
CHAPITRE I ^{er} . — Des habitants de la Syrie			
CHAP. II. — Des peuples pasteurs ou errants de la Syrie	196	§ I. Sa durée. Hérodote et Ktesias opposés quant au	
§ I. Des Turkmans	<i>ibid.</i>	temps, mais non quant aux faits	409
§ II. Des Kourdes	<i>ibid.</i>	§ II. Idée générale de l'empire assyrien, selon Ktesias,	
§ III. Des Arabes bedouins	199	en Diodore, livre II, page 11 et suivantes, édition	
CHAP. III. — Des peuples agricoles de la Syrie	208	de Wesseling	411
§ I. Des Ansarié	<i>ibid.</i>	§ III. Exposé d'Hérodote	416
§ II. Des Maronites	210	§ IV. Calculs d'Hérodote comparés à ceux des Hé-	
§ III. Des Druzes	215	breux; dissonance qui en résulte	418
§ IV. Du gouvernement des Druzes	221	§ V. Solution de la difficulté	420
§ V. Des Motouallis	225	§ VI. Coup d'œil sur l'histoire des manuscrits juifs	421
CHAP. IV. — Précis de l'histoire de Dâher, fils d'O-		§ VII. Monument arménien confirmatif de notre so-	
mar, qui a commandé à Acre depuis 1760 jusqu'en		lution	423
1776	227	§ VIII. Analyse de la liste mède de Ktesias	425
CHAP. V. — Distribution de la Syrie par pachalicks,		§ IX. Époque de la guerre de Troie, selon les Assy-	
selon l'administration turke	236	riens et les Phéniciens	427
CHAP. VI. Du pachalik d'Alep	237	§ X. Examen de la liste assyrienne de Ktesias	431
CHAP. VII. — Du pachalik de Tripoli	242	§ XI. Chronologie des Arabes homérites, favorable au	
CHAP. VIII. — Du pachalik de Saïde, dit aussi d'Acre	245	plan d'Hérodote	437
CHAP. IX. — Du pachalik de Damas	250	CHRONOLOGIE des rois de Perse, cités par les Orien-	
CHAP. X. — De la Palestine	275	taux modernes, sous le nom de <i>dynastie Pisakhad</i>	
CHAP. XI. — Résumé de la Syrie	281	et <i>Kéan</i> . — Époques de Zohák, de Féridoun et du	
CHAP. XII. — Gouvernement des Turks en Syrie	283	législateur Zerdoust, dit Zoroastre	441
CHAP. XIII. — De l'administration de la justice	287	§ I. Époques du législateur Zoroastre	<i>ibid.</i>
CHAP. XIV. — De l'influence de la religion	288	§ II. Recit des Parses sur Zoroastre	445
CHAP. XV. — De la propriété et des conditions	290	§ III. Vie de Zoroastre	456
CHAP. XVI. — État des paysans et de l'agriculture	291	§ IV. Des anciens rois de Perse, selon les Orien-	
CHAP. XVII. — Des artisans, des marchands et du com-		taux modernes	459
merce	292	§ V. Dynastie Kéan ou Kafán	461
CHAP. XVIII. — Des arts, des sciences et de l'ignorance	296	§ VI. Dynastie Piche-dád	466
CHAP. XIX. — Des habitudes et du caractère des habi-		CHRONOLOGIE DES BABYLONIENS.	
itants de la Syrie	301	CHAPITRE I ^{er} . — Fondation de Babylone	
RECHERCHES NOUVELLES SUR L'HISTOIRE			
ANCIENNE.			
PRÉFACE	310	Liste chronologique des rois de Juda	<i>ibid.</i>
CHAPITRE I ^{er} . — Période des rois juifs	311	<i>Idem</i> des rois chaldéens de Babylone	<i>ibid.</i>
CHAP. II. — Durée des juges	318	CHAP. II. — Recit de Ktesias. — Système assyrien	471
CHAP. III. — Secours fournis par Flavius Josephus	323	CHAP. III. Recit de Bérosee et de Mégasthènes. — Sys-	
CHAP. IV. — Y a-t-il eu un cycle sabbatique?	325	tème chaldéen	473
CHAP. V. — Des temps antérieurs à Moïse et des livres		CHAP. IV. — Autorités respectives de Bérosee et de	
attribués à ce législateur	327	Ktesias, comparées et appréciées	475
		CHAP. V. — Recit d'Hérodote	477
		CHAP. VI. — Résultat	<i>ibid.</i>
		CHAP. VII. — Dimension des principaux ouvrages de	
		Babylone	481

TABLE DES MATIÈRES.

777

	Pages.
CHAP. VIII. — Histoire probable de Sémiramis	488
CHAP. IX. — Récit de Conon et roman d'Esther.	491
CHAP. X. — Babylone depuis Sémiramis.	493
CHAP. XI. — Canon astronomique de Ptolomée.	496
CHAP. XII. — Rois de Babylone jusqu'à Nabukodonosor.	498
CHAP. XIII. — Règne de Nabokolasar, dit Nabukodonosor	501
CHAP. XIV. — Siège de Tyr.	504
CHAP. XV. — Prétendue expédition en Égypte, en Libye, en Ibérie, sans preuves et sans vraisemblance	505
CHAP. XVI. — Derniers rois de Babylone jusqu'à Kyrus	507
CHAP. XVII. — Du livre intitulé Cyropédie de Xénophon	509
CHAP. XVIII. — Du livre intitulé Daniel	510
CHAP. XIX. — Résumé	513

CHRONOLOGIE DES ÉGYPTIENS.

CHAPITRE 1 ^{er}	514
CHAP. II. Exposé d'Hérodote.	516
CHAP. III. — Système de Manethon.	525
§ I. Texte de Manethon en son second volume.	530
§ II. Analyse du texte cité par Joseph.	533
§ III. Époque de l'entrée et de la sortie des Juifs selon Manethon	539
CHAP. IV. Récit de Diodore	541
RECHERCHES sur les antiquités du temple de Dendérah, dans la haute Égypte, d'après la construction du zodiaque au plafond de son péristyle; par M. NOUET.	553
ÉPOQUES et dates principales de la chronologie d'Égypte, éclaircies et appuyées par des dates parallèles et étrangères.	557
NOTE sur le système des générations	558

LEÇONS D'HISTOIRE.

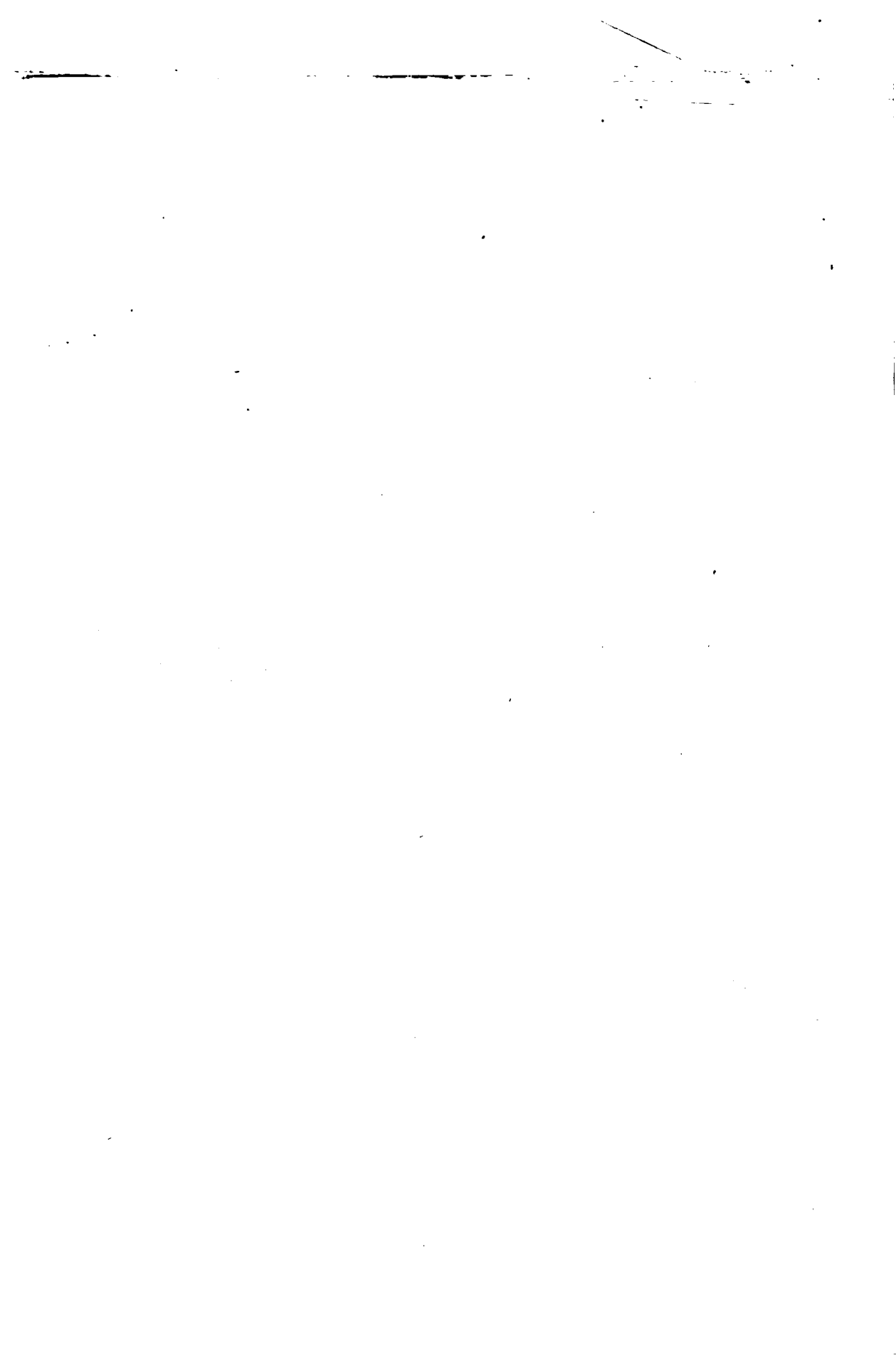
PREMIÈRE SÉANCE (1 ^{re} pluviôse). — Programme. — Objet, plan et distribution de l'étude de l'histoire.	561
SECONDE SÉANCE. — Le sens littéral du mot <i>histoire</i> est <i>recherche, enquête</i> (de faits). — Modestie des historiens anciens. — Témérité des historiens modernes. — L'historien qui écrit sur témoignages, prend le rôle de juge, et reste témoin intermédiaire pour ses lecteurs. — Extrême difficulté de constater l'état précis d'un fait; de la part du spectateur, difficulté de le bien voir; de la part du narrateur, difficulté de le bien peindre. — Nombreuses causes d'erreur provenant d'illusion, de préoccupation, de négligence, d'oubli, de partialité, etc.	562
TROISIÈME SÉANCE. — Continuation du même sujet. — Quatre classes principales d'historiens avec des degrés d'autorité divers : 1 ^o historiens acteurs; 2 ^o historiens témoins; 3 ^o historiens auditeurs de témoins; 4 ^o historiens sur oui-dire ou traditions. — Altération inévitable des récits passés de bouche en bouche. — Absurdité des traditions des temps reculés, commune à tous les peuples. — Elle prend sa source dans la nature de l'entendement humain. — Caractère de l'histoire toujours relatif au degré d'ignorance ou de civilisation d'un peuple. — Caractère de l'histoire chez les anciens et chez les peuples sans imprimerie. — Effets de l'imprimerie sur l'histoire. — Changement qu'elle a produit dans les historiens modernes. — Disposition d'esprit la plus convenable à bien lire l'histoire. — Ridicule de douter de tout, moins dangereux que de ne douter de rien. — Être sobre de croyance.	565
QUATRIÈME SÉANCE. — Résumé du sujet précédent. — Quelle utilité peut-on retirer de l'histoire? — Division de cette utilité en trois genres : 1 ^o utilité des	

	Pages.
bons exemples, trop compensée par les mauvais; 2 ^o transmission des objets d'arts et de sciences; 3 ^o résultats politiques des effets des lois, et de la nature des gouvernements sur le sort des peuples. — L'histoire ne convient qu'à très-peu de personnes sous ce dernier rapport; elle ne convient à la jeunesse, et à la plupart des classes de la société, que sous le premier. — Les romans bien faits sont préférables.	571
CINQUIÈME SÉANCE. — De l'art de lire l'histoire; cet art n'est point à la portée des enfants; l'histoire, sans enseignement, leur est plus dangereuse qu'utile. — De l'art d'enseigner l'histoire. — Vues de l'auteur sur un cours d'études de l'histoire. — De l'art d'écrire l'histoire. — Examen des préceptes de Lucien et de Mably.	577
SIXIÈME SÉANCE. — Continuation du même sujet. — Distinction de quatre méthodes de composer l'histoire : 1 ^o par ordre de temps (les annales et chroniques); 2 ^o par ordre dramatique ou systématique; 3 ^o par ordre de matières; 4 ^o par ordre analytique ou philosophique. — Développement de ces diverses méthodes; supériorité de la dernière : ses rapports avec la politique et la législation. — Elle n'admet que des faits constatés, et ne peut convenir qu'aux temps modernes. — Les temps anciens ne seront jamais que probables : nécessité d'en refaire l'histoire sous ce rapport. — Plan d'une société littéraire pour recueillir dans toute l'Europe les monuments anciens. — Combien de préjugés seraient détruits, si l'on connaissait leur origine. — Influence des livres historiques sur la conduite des gouvernements, sur le sort des peuples. Effet des livres juifs sur l'Europe. Effet des livres grecs et romains introduits dans l'éducation. — Conclusion.	584

HISTOIRE DE SAMUEL,

INVENTEUR DU SACRE DES ROIS.

PRÉFACE DE L'ÉDITEUR.	593
§ 1 ^{er} . Préliminaires du voyageur. — Motifs accidentels de cette dissertation.	ibid.
§ II. Histoire de Samuel, calculée sur les mœurs du temps et sur les probabilités naturelles. — Dispositions morales et politiques des Hébreux au temps de Samuel.	598
§ III. Enfance de Samuel. — Circonstances de son éducation. — Son caractère en devient le résultat.	600
§ IV. Caractère essentiel du prêtre en tout pays; origine et motifs des corporations sacerdotales chez toute nation.	601
§ V. Manceuvres secrètes en faveur de Samuel. — Quel a pu en être l'auteur?	602
§ VI. Nouvelle servitude des Hébreux. — Samuel dans sa retraite prépare leur insurrection et devient suffète ou juge. — Superstition du temps.	604
§ VII. Le peuple rejette les enfants de Samuel et le force de nommer un roi. — Samuel a exercé la profession de devin.	606
§ VIII. Qu'étaient-ce que les prophètes et la confrérie des prophètes chez les anciens Juifs?	608
§ IX. Suite de la conduite astucieuse de Samuel. — Première installation de Saül à Maspha. — Sa victoire à Iabéa. — Deuxième installation. — Motifs de Samuel.	611
§ X. Brouillerie et rupture de Samuel avec Saül. — Ses motifs probables.	613
§ XI. Destitution du roi Saül par le prêtre Samuel.	616
§ XII. Samuel, de sa seule autorité, et sans aucune participation du peuple, oint le berger David, et le sacre roi en exclusion de Saül.	618
§ XIII. Origine de l'onction (à l'huile ou à la graisse).	620



The following is a list of the names of the persons who were members of the committee on the history of the...

1. Mr. J. H. ...

2. Mr. W. B. ...

3. Mr. C. D. ...

4. Mr. E. F. ...

5. Mr. G. H. ...

6. Mr. I. J. ...

7. Mr. K. L. ...

8. Mr. M. N. ...

9. Mr. O. P. ...

10. Mr. Q. R. ...

11. Mr. S. T. ...

12. Mr. U. V. ...

13. Mr. W. X. ...

14. Mr. Y. Z. ...

15. Mr. A. B. ...

16. Mr. C. D. ...

17. Mr. E. F. ...

18. Mr. G. H. ...

19. Mr. I. J. ...

20. Mr. K. L. ...

21. Mr. M. N. ...

22. Mr. O. P. ...

23. Mr. Q. R. ...

24. Mr. S. T. ...

25. Mr. U. V. ...

26. Mr. W. X. ...

27. Mr. Y. Z. ...

28. Mr. A. B. ...

29. Mr. C. D. ...

30. Mr. E. F. ...

31. Mr. G. H. ...

32. Mr. I. J. ...

33. Mr. K. L. ...

34. Mr. M. N. ...

35. Mr. O. P. ...

36. Mr. Q. R. ...

37. Mr. S. T. ...

38. Mr. U. V. ...

39. Mr. W. X. ...

40. Mr. Y. Z. ...

41. Mr. A. B. ...

42. Mr. C. D. ...

43. Mr. E. F. ...

44. Mr. G. H. ...

45. Mr. I. J. ...

46. Mr. K. L. ...

47. Mr. M. N. ...

48. Mr. O. P. ...

49. Mr. Q. R. ...

50. Mr. S. T. ...

51. Mr. U. V. ...

52. Mr. W. X. ...

53. Mr. Y. Z. ...

54. Mr. A. B. ...

55. Mr. C. D. ...

56. Mr. E. F. ...

57. Mr. G. H. ...

58. Mr. I. J. ...

59. Mr. K. L. ...

60. Mr. M. N. ...

61. Mr. O. P. ...

62. Mr. Q. R. ...

63. Mr. S. T. ...

64. Mr. U. V. ...

65. Mr. W. X. ...

66. Mr. Y. Z. ...

67. Mr. A. B. ...

68. Mr. C. D. ...

69. Mr. E. F. ...

70. Mr. G. H. ...

71. Mr. I. J. ...

72. Mr. K. L. ...

73. Mr. M. N. ...

74. Mr. O. P. ...

75. Mr. Q. R. ...

76. Mr. S. T. ...

77. Mr. U. V. ...

78. Mr. W. X. ...

79. Mr. Y. Z. ...

80. Mr. A. B. ...

81. Mr. C. D. ...

82. Mr. E. F. ...

83. Mr. G. H. ...

84. Mr. I. J. ...

85. Mr. K. L. ...

86. Mr. M. N. ...

87. Mr. O. P. ...

88. Mr. Q. R. ...

89. Mr. S. T. ...

90. Mr. U. V. ...

91. Mr. W. X. ...

92. Mr. Y. Z. ...

93. Mr. A. B. ...

94. Mr. C. D. ...

95. Mr. E. F. ...

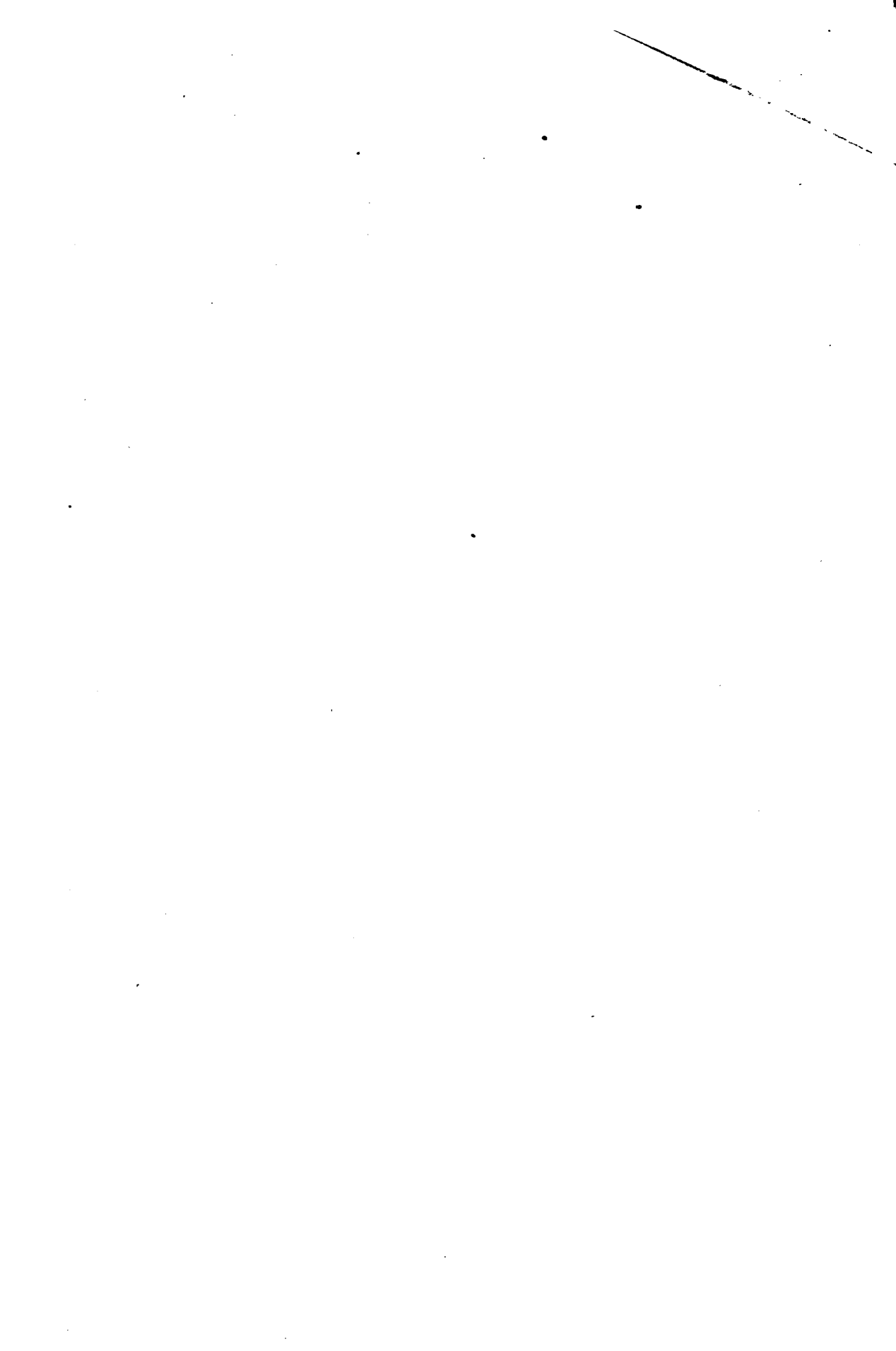
96. Mr. G. H. ...

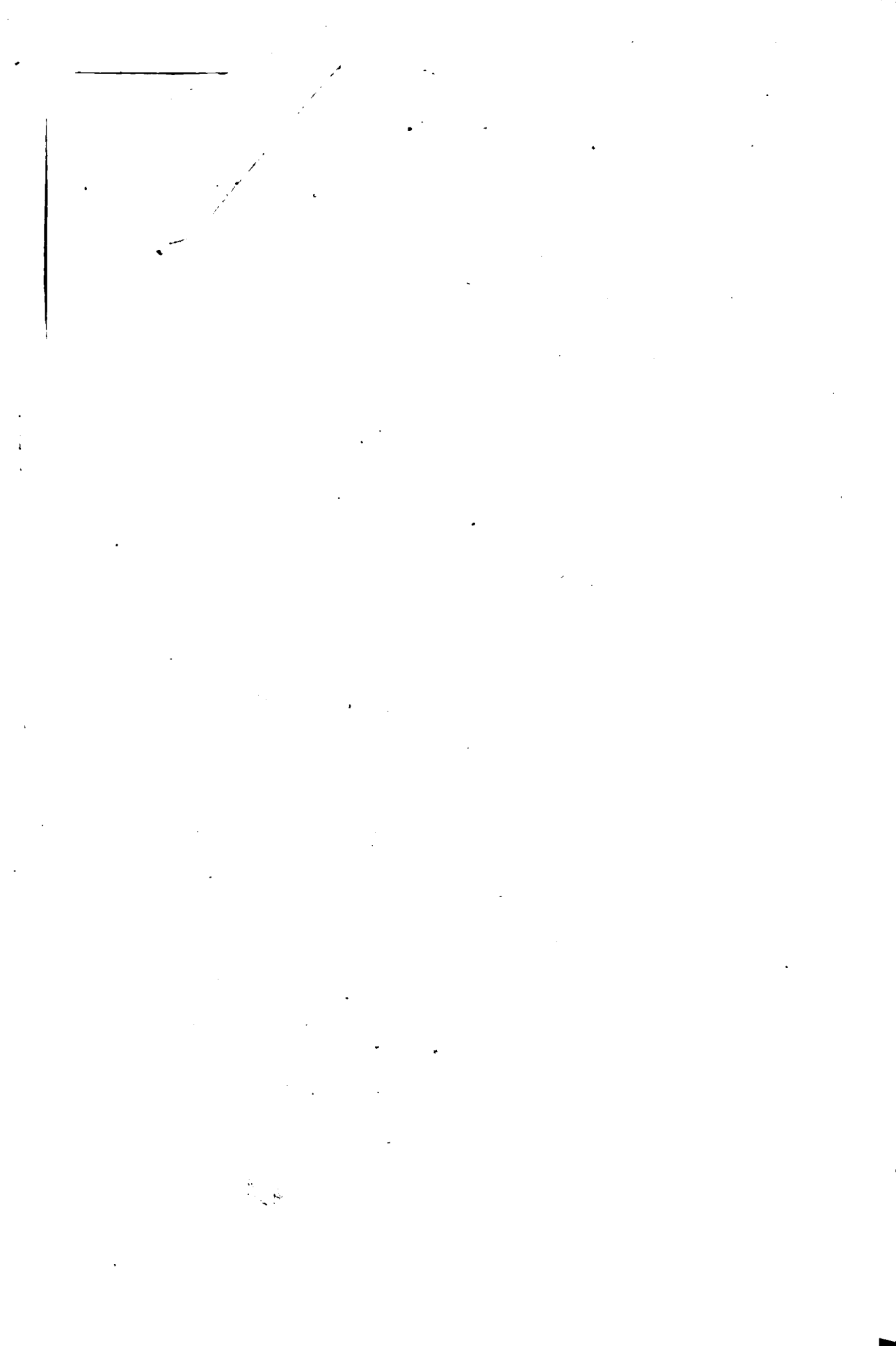
97. Mr. I. J. ...

98. Mr. K. L. ...

99. Mr. M. N. ...

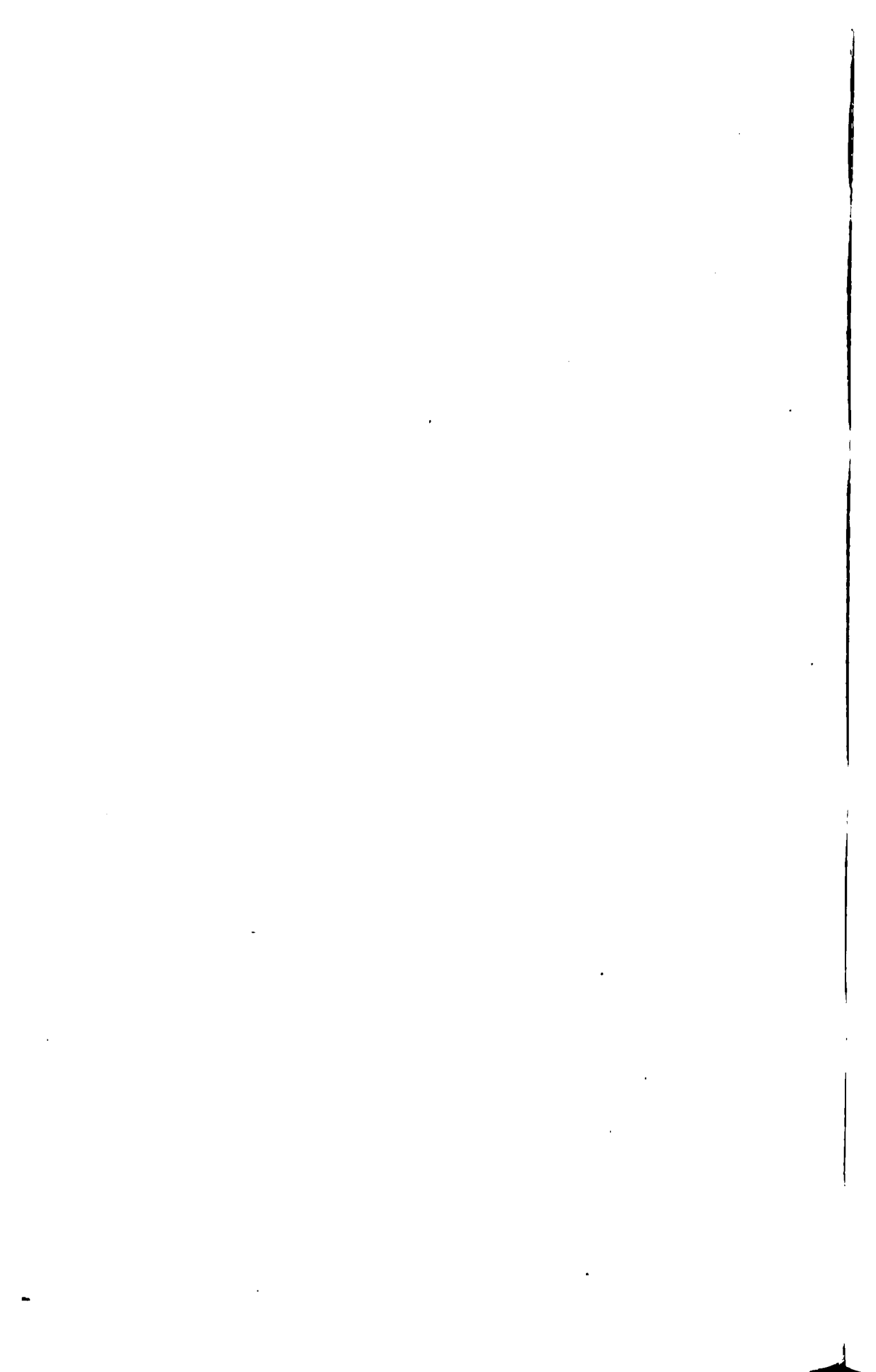
100. Mr. O. P. ...

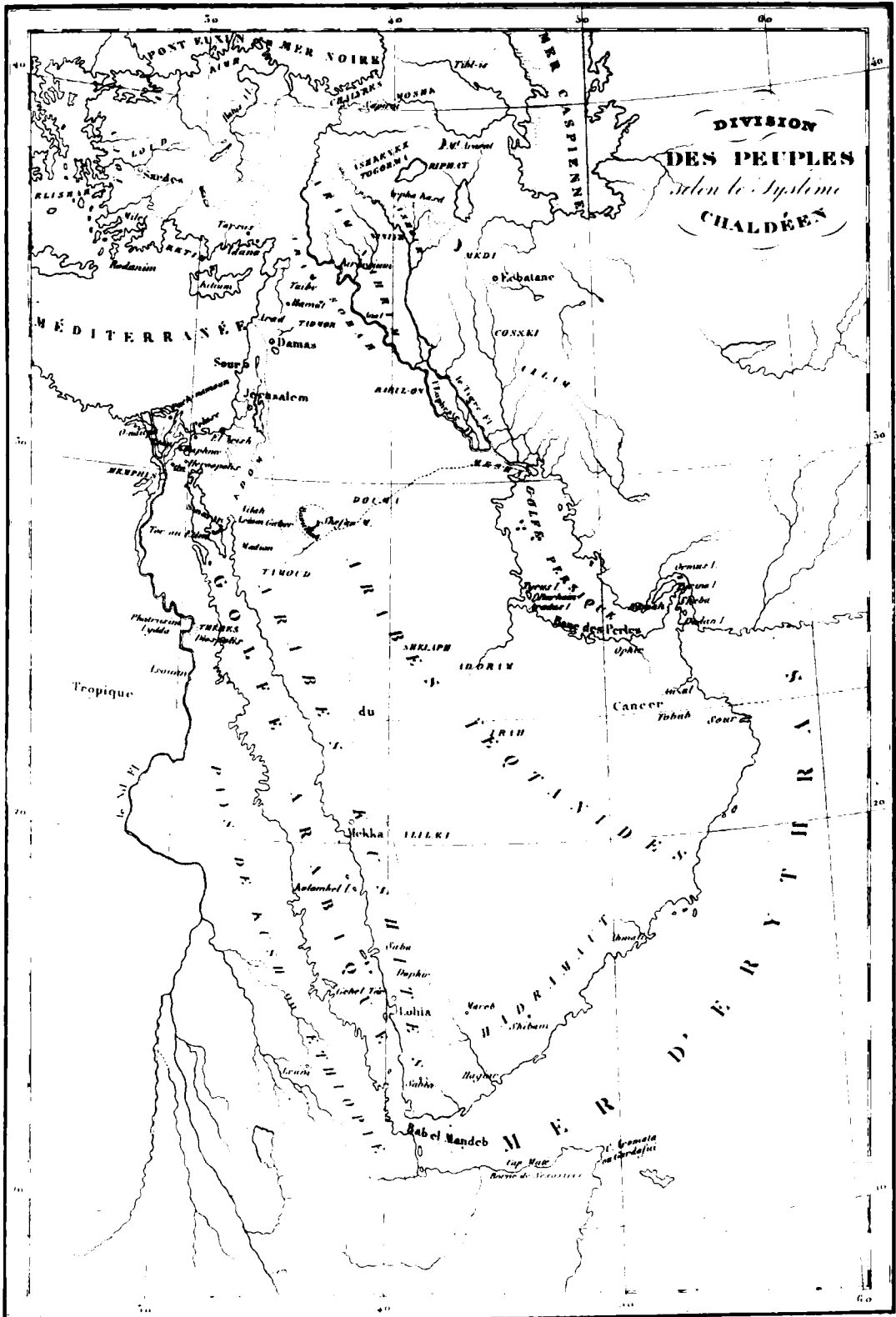


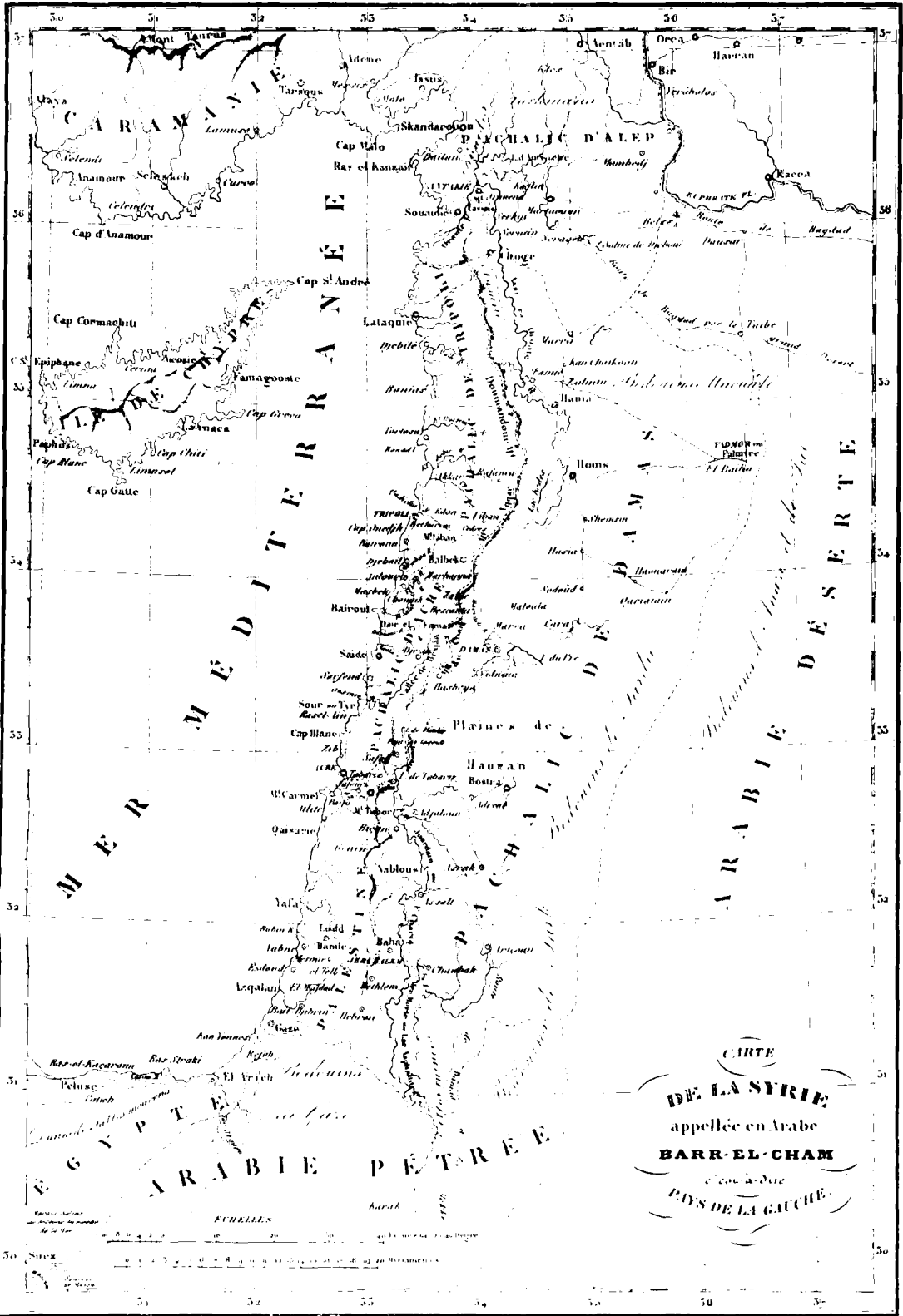












CARTE
 DE LA SYRIE
 appelée en Arabe
BARR-EL-CHAM
 c'est-à-dire
 PAYS DE LA GAUCHE

SCALES
 0 10 20 30 40 50
 Kilomètres
 0 10 20 30 40 50
 Miles

